



CORSE 2030 : POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

LA VISION
DES ACTEURS ÉCONOMIQUES CORSES
POUR LE TERRITOIRE

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE PORTÉE PAR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES CORSES

Au regard du contexte socio-économique et politique de l'île, le MEDEF Corse a lancé en juillet 2023 une démarche collective pour faire émerger ce que pourraient être **les grandes priorités du monde économique corse pour un développement responsable du territoire**. En tant que représentant des entreprises du territoire, le MEDEF Corse, à travers cette étude, entend porter leur voix et être le relais de leurs propositions économique pour soutenir la résilience et le développement économique de la Corse.

Pendant 5 mois, plus de 60 dirigeants d'entreprises et acteurs des mondes économique, syndical, universitaire... se sont ainsi mobilisés pour esquisser une vision commune des défis auxquels l'île est confrontée, identifier des axes prioritaires et formuler des propositions. Appuyée sur un travail d'analyse et de benchmark, la démarche, animée par un comité de pilotage réunissant une vingtaine de dirigeants d'entreprises et d'acteurs économiques de premier plan, a été nourrie par une trentaine d'entretiens individuels avec des acteurs emblématiques du territoire et plusieurs ateliers de réflexions et d'échanges.

Il en résulte une vingtaine de propositions qui rappellent les spécificités du territoire et ont vocation à enrichir ses dimensions culturelles et identitaires pour imaginer des mesures bénéfiques à l'île, auxquelles la société corse est susceptible d'adhérer. Elles sont **destinées à être partagées avec les acteurs politiques et institutionnels de Corse** (Collectivité de Corse, Préfecture...) pour contribuer à dessiner une vision prospective pour le territoire corse à l'horizon 2030.

Ce travail n'a pas la prétention d'être exhaustif. Il a vocation à mettre en avant des priorités et esquisser des propositions sur des axes phares sur lesquels les acteurs en responsabilité devront agir dans la décennie à venir.

Au-delà de la réflexion pour dessiner l'avenir de la Corse, l'ambition de la démarche est d'ouvrir le dialogue et de lancer un processus collectif. Avec la conviction que ce n'est qu'en réunissant toutes les parties prenantes actrices du territoire, que nous pourrons trouver les solutions propices au développement pérenne de la Corse.



Patrick Martin,
Président du MEDEF

Jai l'intime conviction que nos entreprises jouent un rôle essentiel dans la résolution des défis que nous traversons. De l'impérative transition écologique à la cohésion des territoires en passant par la formation et l'atteinte du plein emploi, elles sont la solution. Notre responsabilité à nous MEDEF - cette grande famille forte de 119 MEDEF territoriaux et régionaux et de plus de 100 fédérations professionnelles - est de permettre à nos 190 000 entreprises adhérentes de toujours plus contribuer à la réussite économique, sociale et environnementale du pays. Cette responsabilité, c'est celle que Jean-Louis Albertini et le MEDEF Corse ont pleinement endossée au travers de leur engagement et dont ce rapport est la manifestation concrète. Un rapport lucide, conscient des défis que doit surmonter la Corse, mais aussi des forces qui sont les siennes et qui constituent autant d'opportunités à saisir. « Cette terre séparée, qui se défend encore un peu de ressembler à toutes les autres » pour paraphraser Paul Valéry, peut en effet compter sur des atouts de taille que ce rapport met à juste titre en lumière, à commencer par son patrimoine naturel exceptionnel que nous devons à tout prix préserver. Un rapport ambitieux, résolument tourné vers l'avenir, qui dessine une vision. Celle de la Corse en 2030 que mon ami Jean-Louis Albertini souhaite plus résiliente et prospère et dont il a fait le fer de lance de son engagement patronal. Un rapport résolument ancré dans le réel, reflet des priorités des acteurs du monde économique corse qui ont soif de participer plus encore à la prospérité de l'île. En résultent des propositions pragmatiques et opérationnelles qui embrassent les grands enjeux auxquels sont confrontés les entrepreneurs corse et pour lesquels la puissance publique doit jouer un rôle de facilitateur. Nous nous y employerons. J'ai pour ambition que nous soyons un MEDEF d'affirmation, force de propositions, qui occupe pleinement le débat d'idées. Non pas par intellectualisme mais bien parce que la voix et les attentes de nos entreprises doivent être entendues, et que de leur réussite dépend celle de notre pays. Cet objectif, c'est celui que Jean-Louis Albertini s'est fixé en prenant part au débat, en nourrissant de ces propositions la réflexion des décideurs publics corse et en s'affirmant comme un interlocuteur de référence. Dans ce combat au service de la réussite des entreprises, le MEDEF Corse pourra indéfectiblement compter sur le MEDEF national et la force de son réseau. Bravo pour votre engagement !



Jean-Louis Albertini,
Président du MEDEF Corse

À LA CROISÉE DES CHEMINS ?

L'économie n'est pas une science exacte : large débat ! « *Et pourtant, elle tourne* », si on voulait lui appliquer la célèbre phrase de Galilée. Aux trois dimensions habituelles : économique au sens noble, environnementale et sociétale que nous nous employons à mettre en œuvre avec conviction, viennent s'ajouter en région Corse une dimension institutionnelle à définir précisément et, pour répondre aux attentes des habitants de cette île, une dimension culturelle et même identitaire. Si on ajoute à cela les évolutions liées aux modes de consommation, accélérées par de très nombreux facteurs, parfois contradictoires, mais en grande partie sociologiques, et à la concentration et aux regroupements des secteurs d'activité, nous avons les paramètres actuels, non exhaustifs, de l'équation posée. **Et pourtant, les entrepreneurs corses ont la foi.**

C'est un grand mérite et une force. Elle est exprimée de façon collective, sans esprit de chapelle, solidaire et volontaire, dans **ce recueil d'orientations** que nous versons aux débats.

Les chemins que nous traçons doivent être plus simples à parcourir. Il y en a et il y en aura certainement d'autres : avec l'ensemble des partenaires, nous sommes prêts à les prendre, en anticipant les mutations, au profit des entreprises corse, de leurs collaborateurs et salariés et des habitants de cette île. Cela ne dépend pas que de nous.

L'accompagnement doit être à la hauteur des missions et des enjeux. Avoir les bons outils est essentiel : process d'observation ouvert sur l'extérieur, soutien fort aux filières identifiées, mécanismes fiscaux stables et incitatifs, simplification administrative, stabilité réglementaire et législative sont des constantes obligées.

Ainsi nous pourrons passer d'un tissu actuel, fragile, interdépendant, accentué par une insularité très imparfaitement compensée à ce jour à un modèle de développement spécifique et adaptable : C'est le souhait des entrepreneurs corses.

Il faudra, enfin, être très vigilant aux remplacements éventuels des règles actuelles, complexes, imparfaites, mais connues, principalement édictées dans un contexte national, par d'autres règles, supranationales, dont l'application stricte pourrait être moins émancipatrice qu'espérée.

La période actuelle requiert une analyse lucide, une détermination constante, une solidarité sans faille et un pragmatisme quotidien.

Nous ne sommes pas encore à la croisée des chemins.
Sachons prendre collectivement la bonne direction.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Un cadre de vie et un patrimoine naturel exceptionnels mais un tissu économique fragile	7
Les entreprises en première ligne face aux grands défis globaux	8
LES PRIORITÉS ET LES PROPOSITIONS	
La vision du monde économique pour la Corse à l'horizon 2030	10
ENJEU 1	
Assurer l'équité économique par des mesures fiscales et réglementaires adaptées	12
Réduire le poids de l'insularité sur la compétitivité des entreprises corses	13
Favoriser l'accès au logement et structurer du foncier économique	15
Répondre aux enjeux de mobilité	21
ENJEU 2	
Relever le défi des transitions énergétique et écologique et celui de la "résilience" alimentaire pour l'île	28
Aller vers une autosuffisance énergétique de la Corse	30
Répondre à l'enjeu de la gestion de l'eau	33
Tendre vers une maîtrise des ressources et de la production alimentaire	35
ENJEU 3	
Proposer un modèle économique structuré et durable pour la Corse	37
Favoriser un tourisme durable	38
Revitaliser la filière bois	40
Développer les métiers du numérique	42
Renforcer le secteur de la santé et développer celui de la silver économie au service du bien vieillir	44
Développer l'économie de la mer	47
ENJEU 4	
Mieux répondre aux besoins de recrutement des entreprises	49
Faire converger formations et compétences avec les besoins des entreprises	51
Promouvoir l'entreprise et ses métiers	55
ENJEU 5	
Développer le jeu collectif au service de l'ambition pour le territoire	57
Remerciements	59
Bibliographie	62

UN CADRE DE VIE ET UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNELS MAIS UN TISSU ÉCONOMIQUE FRAGILE

La Corse bénéficie d'atouts forts et singuliers en matière de cadre de vie et d'espaces naturels qui doivent être préservés, mais doit relever aussi d'importants défis notamment en termes de développement économique durable, de logements, de foncier, de mobilités, d'infrastructures essentielles... Appréhender son territoire et l'environnement de l'île permettent de saisir nombre des enjeux auxquels elle est confrontée.

Sa géographie escarpée, entre montagne et littoral, sa faible densité démographique (39 habitants au km²) sont des éléments constitutifs de l'identité corse¹. La richesse de la biodiversité et du patrimoine naturel fait la fierté de la population et les acteurs du territoire s'accordent sur l'importance de les protéger.

En matière démographique, le rapport à la densité est plus complexe qu'au premier abord. S'il y a une forte propension à la ruralité (47% de la population insulaire est rurale, résidant dans des communes peu ou très peu denses), le reste de la population est essentiellement concentré dans les villes d'Ajaccio et Bastia (qui regroupent 36% de la population à elles deux). La population de l'île est âgée, au-dessus de la moyenne nationale. Malgré une croissance démographique, celle-ci ne rajeunit pas parce qu'elle est le fait d'un solde migratoire positif qui vient compenser un solde naturel négatif. Mais la région n'est pas suffisamment équipée pour accueillir les personnes âgées et leur offrir tous les services qu'ils requièrent, notamment en matière de santé.

Autre point saillant, le tourisme est un secteur prédominant de l'activité de l'île, marqué aujourd'hui par une forte saisonnalité, avec de nombreuses conséquences sur le territoire (emploi, logement, mobilités, préservation du patrimoine naturel, gestion des ressources...). L'enjeu du logement notamment est prégnant, puisque les nombreuses résidences secondaires (37% du parc corse, contre 9% à l'échelle nationale) et la location touristique accentuent la tension sur le logement, alors que l'île dispose d'une faible offre de logement social.

1. « *La Corse en bref* », INSEE

Le tissu économique corse se caractérise par une surreprésentation de trois secteurs : le tourisme, le BTP et l'administration publique. Cette structuration génère une forte fragilité conjoncturelle. Dans sa contribution au plan de redémarrage économique du territoire corse, la CCI recense une douzaine de filières économiques, classées en trois groupes² :

- Les filières clés (60% des établissements employeurs, 42% des salariés) : le tourisme, le BTP, le transport, le commerce et les services de proximité.
- Les filières souveraines (14% des établissements employeurs, 20% des emplois salariés) : l'agriculture et les industries agroalimentaires, la santé et la silver économie, la filière ENR.

“

La question essentielle est celle de la définition d'un véritable projet global pour la Corse : que veut-on vraiment pour l'île ? Quels types, par exemple, d'activités économiques et notamment de tourisme ? Quelle politique des transports, de logements ? Quelle place à l'environnement et à la transition énergétique ? Quelles formations aux jeunes, aux personnels ?... Ce travail, qui peut paraître immense, est un préalable indispensable car tout en découlera ensuite »

Henri Mariani,
Directeur Délégué Corse Matin

• Les filières émergentes (5% des établissements employeurs, 3% des emplois salariés) : les industries culturelles et créatives, le numérique, la cosmétique, le nautisme, l'aéronautique.

En matière d'emploi, avec le tourisme, mais aussi l'importance du secteur administré, le secteur tertiaire est de loin le principal employeur de l'île. Le chômage de longue durée est assez faible, mais les données sont à mettre en perspective puisqu'une grande partie des travailleurs bénéficient de la forte activité saisonnière, et en subissent donc les contrats précaires. Elle est d'ailleurs la région métropolitaine la plus touchée par la précarité, avec 18,5% de sa population vivant sous le seuil de pauvreté. Les jeunes, les familles monoparentales et les personnes âgées, sont les plus concernés.

Malgré ces données, et son PIB par habitant inférieur à la plupart des autres régions françaises, l'économie corse reste dynamique avec un tissu artisanal important et reconnu pour ses savoir-faire. Là encore, l'insularité est un facteur clé de l'écosystème corse : le morcellement du tissu économique qui s'explique en partie par la géographie et l'histoire du territoire est frappant. L'île subit notamment l'absence de modèle et de plan concerté pour son développement économique.

LES ENTREPRISES EN PREMIÈRE LIGNE FACE AUX GRANDS DÉFIS GLOBAUX

L'urgence des transitions écologique et énergétique, la crise globale du logement, la transformation du rapport au travail, entre autres, concernent tous les territoires. Elles appellent une transformation de nos modes de production et de consommation, et plus généralement de nos modes de vie. La Corse n'y échappe pas. Au contraire, par ses spécificités, elle est souvent d'autant plus

concernée par ces enjeux, qui constituent déjà des défis en soi pour l'île. En ce sens, il pourrait même s'avérer pertinent d'étudier le cas particulier corse, pouvant constituer un laboratoire pour faire face aux grands défis qui touchent les territoires.

En matière de télétravail, de mobilité, de santé, de logement, de formation, d'emploi et recrutement, de gestion des ressources... de nombreux chantiers sont déjà ouverts et des propositions sont déjà à l'étude ou en cours de mise en œuvre en Corse. Mais l'urgence à agir est plus palpable que jamais.

Dans ce sens, le MEDEF Corse prône un développement équilibré du territoire sur le long terme qui concilie les contraintes nationales, voire internationales, avec les spécificités et l'identité corses. Les réflexions ont été menées en gardant à l'esprit les impératifs de préservation de la nature, constitutifs du territoire et auxquels chacun est très attaché, tout en intégrant les enjeux de développement économique, essentiels au progrès social et au bien-être de la population.

Les entreprises corses, et le tissu économique plus globalement, sont en première ligne sur tous ces sujets. À la fois en tant que parties prenantes et comme acteurs porteurs de solutions et d'innovations. Toute cette démarche s'inscrit ainsi dans une dynamique proactive au service de la Corse et de son développement durable. Toutes les priorités et propositions sont également guidées par la nécessité d'assurer un développement économique maîtrisé de l'île, s'appuyant sur ses points forts, au bénéfice des forces vives qui portent le territoire évidemment, mais aussi et surtout de l'ensemble de la société (jeunesse, salariés, personnes âgées...).

Notre démarche est ainsi guidée par quelques grands principes, qui relèvent de la vision autant que de la méthode. Au préalable, il est essentiel

d'assurer les conditions nécessaires au bon développement des entreprises corses (face au poids de l'insularité, à la tension sur le logement et les difficultés de se déplacer), de faire face aux défis des transitions écologique et énergétique, tout en étant vigilant à propos de la souveraineté du territoire. L'écosystème économique corse doit être structuré : l'enjeu est de passer d'un tissu économique morcelé et fragilisé à un véritable modèle économique corse, bénéfique au dynamisme global de l'île et à l'ensemble de la population corse, chacun devant pouvoir être formé pour accéder à un métier porteur.

Pour y parvenir, la coopération entre les différents acteurs impliqués est plus que jamais essentielle.

LES PRIORITÉS ET PROPOSITIONS DU MONDE ÉCONOMIQUE POUR LA CORSE À L'HORIZON 2030

PRIORITÉ 1 : ASSURER L'ÉQUITÉ ÉCONOMIQUE PAR DES MESURES FISCALES ADAPTÉES

- Promouvoir une organisation institutionnelle qui doit intégrer les outils fiscaux et réglementaires pour protéger les entreprises corses
- Rétablir l'exonération au moins partielle de la taxe à l'essieu pour les entreprises de transport

PRIORITÉ 2 : AUGMENTER L'OFFRE DE LOGEMENTS DISPONIBLES POUR LES ACTIFS

- Soutenir la construction de logements sociaux par la mise en place de garanties d'emprunt pour accompagner les communes endettées
- Développer la construction de logements intermédiaires
- Réguler l'offre de meublés de courte durée (de type Airbnb) pour augmenter le nombre de logements disponibles à l'année

PRIORITÉ 3 : FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR LES SAISONNIERS ET APPRENTIS

- Augmenter le locatif social à destination des apprentis et saisonniers
- Développer un modèle de "garant de réservation" pour les saisonniers via un groupement d'entreprises

PRIORITÉ 4 : AMÉLIORER L'OFFRE FONCIÈRE À DESTINATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

- Mettre en place des zones d'aménagement concerté (ZAC) notamment à Ajaccio et Bastia.

PRIORITÉ 5 : MODERNISER LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES DE CORSE

- Engager rapidement l'investissement dans un grand port pour Bastia
- Accompagner la modernisation des autres ports du territoire
- Faire de la Corse un territoire pilote dans le développement du transport maritime décarboné

PRIORITÉ 6 : AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS ROUTIERS SUR L'ÎLE ET LES ACCÈS AUX VILLES DU TERRITOIRE

- Sécuriser l'axe prioritaire Ajaccio-Bastia
- Moderniser les infrastructures routières
- Développer les transports en commun et désengorger les entrées d'Ajaccio et de Bastia

PRIORITÉ 7 : DÉVELOPPER UN SCHÉMA FERROVIAIRE QUI RÉPONDE AUX BESOINS DE DÉPLACEMENTS DES ENTREPRISES ET DU FRET

- Définir un schéma ferroviaire sur l'axe Ajaccio-Bastia pour développer une alternative complémentaire et écologique au transport routier
- Proposer des infrastructures et une offre de fret ferroviaire sur l'axe Ajaccio-Bastia

PRIORITÉ 8 : ASSURER DES LIAISONS AÉRIENNES FIABLES ET ADAPTÉES AUX BESOINS DE L'ÉCONOMIE

- Moderniser les infrastructures aéroportuaires du territoire afin de répondre aux normes internationales
- En période estivale, permettre aux Corses de réserver des places en dernière minute en cas d'urgence (travail, santé...)

PRIORITÉ 9 : TENDRE VERS UNE AUTOSUFFISANCE ÉNERGÉTIQUE DE LA CORSE PAR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Faire de la Corse une vitrine des énergies décarbonées
- Accompagner les entreprises de manière concrète dans cette transition

PRIORITÉ 10 : AMÉLIORER LA GESTION DE L'EAU

- S'inspirer du modèle sarde en matière de gestion de l'eau

PRIORITÉ 11 : MIEUX ORGANISER LE MARCHÉ DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE POUR CONTRIBUER À LA MAÎTRISE DES RESSOURCES ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRES

- Travailler sur une meilleure connexion entre les acteurs de l'industrie agroalimentaire et le monde agricole
- Créer un véritable Marché d'Intérêt Territorial pour la Corse
- Valoriser les savoir-faire et la qualité des produits corses afin de les remettre au cœur des marchés et des habitudes de consommation
- Mettre plus en avant les produits locaux dans les appels d'offres dans la restauration collective

PRIORITÉ 12 : TOURISME : DIVERSIFIER LES SAISONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE EN MULTIPLIANT LES OFFRES ET LES CIBLES

- Diversifier les cibles en cohérence avec l'élargissement de la période touristique en développant une offre attractive
- Valoriser l'offre touristique corse grâce à une plateforme de réservation unique

PRIORITÉ 13 : DÉVELOPPER ET VALORISER L'EXPLOITATION DU BOIS EN CORSE

- Définir une stratégie innovante pour la filière bois en Corse
- Accompagner les acteurs dans le cadre d'un plan d'action coordonné

PRIORITÉ 14 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE NUMÉRIQUE EN STRUCTURANT LES PROJETS ENTREPRENEURIAUX D'AVENIR POUR LE TERRITOIRE

- Définir une spécialisation dans le numérique qui soit légitime pour l'économie corse
- Proposer une offre complète d'infrastructures numériques pour les télétravailleurs

PRIORITÉ 15 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA SILVER ÉCONOMIE EN CORSE

- Créer un observatoire du bien vieillir en Corse

PRIORITÉ 16 : REFORCER L'OFFRE DE SANTÉ DU TERRITOIRE

- Accompagner le déploiement d'un CHU en Corse
- Permettre un cursus complet d'études de médecine
- Renforcer la réflexion des acteurs pour le développement de la santé en Corse

PRIORITÉ 17 : APPUYER ET DÉVELOPPER DES PROJETS POUR VALORISER LES RESSOURCES LIÉES AU LITTORAL CORSE

- Structurer un écosystème autour des métiers de la mer

PRIORITÉ 18 : AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GESTION EMPLOI / FORMATION DANS LES ENTREPRISES

- Mettre en place une cellule RH ad hoc dédiée aux entreprises corses
- Expérimenter des solutions de mutualisation du travail et de la formation interentreprises

PRIORITÉ 19 : ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION ET RAPPROCHER LES JEUNES DES BASSINS D'EMPLOI ET DES ENTREPRISES

- Faire émerger une offre de formations structurée autour de 3 campus
- Développer des formations dans les métiers qui recrutent

PRIORITÉ 20 : FAVORISER LA DÉCOUVERTE DE L'ENTREPRISE ET SES MÉTIERS

- Créer une cité des métiers en Corse
- Développer les actions de découverte de l'entreprise

ASSURER L'ÉQUITÉ ÉCONOMIQUE PAR DES MESURES FISCALES ET RÉGLEMENTAIRES ADAPTÉES

La Corse jouit et souffre à la fois de ses nombreuses particularités. Ce qui rend l'île unique et attractive peut se révéler un handicap lorsqu'il s'agit de son développement économique et de la vitalité de ses entreprises. Le préalable à toute transformation durable de l'île est d'assurer son dynamisme économique, en passant notamment par l'accompagnement des entreprises pour assurer leur compétitivité. Ces dernières sont essentiellement impactées par les conséquences de l'insularité, la difficulté d'accéder au logement et les enjeux de disponibilité du foncier économique, et des problèmes de mobilité.

RÉDUIRE LE POIDS DE L'INSULARITÉ SUR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES CORSES

En raison de son insularité et de sa géographie montagneuse, la Corse est impactée par de nombreux surcoûts qui pèsent sur la performance des entreprises et la conduite de leurs activités. C'est notamment ce que met en lumière le rapport réalisé par Goodwill pour la CCI de Corse en 2018³, retenant trois sources principales de désavantages compétitifs pour les entreprises.

En premier lieu, l'insularité est responsable de l'isolement et l'éloignement géographique, qui imposent l'utilisation du transport maritime et aérien pour relier la Corse au continent, avec pour conséquence une augmentation du prix des marchandises à l'import comme à l'export. De plus, pour faire face aux divers aléas liés au transport – météorologiques, sociaux – les entreprises surstockent et se suréquipent, ce qui engendre des coûts supplémentaires. Deuxième élément, l'étroitesse des marchés insulaires, qui conduit à limiter l'offre comme la demande – sur le marché des biens et des services comme sur celui du travail – et restreint le potentiel de développement économique.

Troisième point, la géographie escarpée de l'île induit des difficultés liées au transport routier au sein même du territoire. Le manque d'infrastructures – ou leur vétusté – allonge la durée des déplacements, entraînant là encore de nouveaux coûts additionnels

pour les acteurs économiques. Dans ce contexte, il est essentiel de parvenir à corriger les effets néfastes de l'insularité sur les entreprises corses pour rétablir les conditions de leur compétitivité et le développement de l'île. Si les enjeux de mobilité sont évidemment essentiels, nous aurons l'occasion d'y revenir, la priorité est de parvenir à équilibrer les handicaps naturels liés à la géographie corse, afin de rétablir l'équité économique entre les entreprises du territoire et leurs homologues du continent. Notamment grâce à des mesures fiscales adaptées, en prenant en compte les filières et activités les plus touchées par ces difficultés.

L'ensemble des surcoûts liés à l'insularité est évalué à
9 %
du chiffre d'affaires des entreprises corses

(Source : cabinet Goodwill 2018)

3. « *Impact de l'insularité en Corse sur la performance économique des entreprises* », rapport réalisé par le cabinet Goodwill à la demande de la CCI de Corse en juin 2018.

PRIORITÉ 1

ASSURER L'ÉQUITÉ ÉCONOMIQUE PAR DES MESURES FISCALES ADAPTÉES

PROPOSITION 1.1 : UNE ORGANISATION INSTITUTIONNELLE QUI DOIT INTÉGRER LES OUTILS FISCAUX ET RÉGLEMENTAIRES POUR PROTÉGER LES ENTREPRISES CORSES

L'Etat joue aujourd'hui un rôle afin de préserver la compétitivité des entreprises corses face à l'insularité.

Dans le cadre institutionnel en cours de réflexion il est prioritaire que les acteurs intègrent

des mesures fiscales et réglementaires incitatives ou protectrices afin d'assurer la pérennité des entreprises corses.

Cette réflexion doit être menée en concertation avec les acteurs économiques du territoire.

PROPOSITION 1.2 : RÉTABLIR L'EXONÉRATION AU MOINS PARTIELLE DE LA TAXE À L'ESSIEU POUR LES ENTREPRISES DE TRANSPORT

L'insularité implique des surcoûts importants pour l'activité de transport de marchandises – fret maritime ou aérien depuis le continent, géographie montagneuse de l'île, manque d'infrastructures, etc. En sus, la mutation écologique va entraîner un besoin en investissements évalué à 24 millions d'euros par an afin, notamment, de "verdir" la flotte. Inévitablement, cela se répercute sur les prix, ajoutant au contexte inflationniste ambiant.

Jusqu'en 2015, les transporteurs de l'île bénéficiaient d'une exonération de la "taxe annuelle à l'essieu" (remplacée aujourd'hui par la taxe annuelle sur les véhicules lourds de transport de marchandises) destinée à entretenir routes et autoroutes.

Désormais, les entreprises corses du secteur sont à nouveau assujetties à cette taxe, au même titre que leurs homologues du continent, alors que plus de la moitié du trafic de leurs véhicules s'effectue en Corse, où les autoroutes sont inexistantes et les infrastructures routières à améliorer.

Ainsi, le rétablissement de l'exonération de la taxe à l'essieu, au moins partielle, à hauteur de 50%, permettrait de soutenir l'activité de ce secteur clé de l'économie corse, aux confluents de l'ensemble des activités, en cohérence avec les flux de trafic réalisés.

COMMENT AMÉLIORER LES CONDITIONS NÉCESSAIRES À LA VITALITÉ DES ENTREPRISES ET DE L'ÉCONOMIE CORSE

FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT ET LIBÉRER/STRUCTURER DU FONCIER ÉCONOMIQUE

Entre 1999 et 2011, l'île a connu une importante croissance démographique, en parallèle d'une diminution de la taille des ménages, venant accentuer le besoin de logements.

Soumise à une réglementation particulièrement stricte et complexe en matière d'urbanisme pour préserver son environnement naturel et lutter contre la spéculation immobilière, la Corse connaît une rareté des terrains qui impacte directement les prix de l'immobilier, en particulier sur le littoral. Les coûts liés au logement (prix moyen au mètre carré, prix du foncier) ne cessent d'augmenter, faisant du territoire corse l'un des plus onéreux du pays : le prix du foncier a augmenté de 138% en dix ans contre 68% pour le reste de la France. Le coût de l'offre immobilière et le manque de logements rendent ainsi difficiles l'accès à la propriété ou la location pour de nombreuses personnes, en particulier les jeunes et les actifs, notamment les salariés aux revenus modestes. Ces derniers sont ainsi de plus en plus souvent contraints de s'éloigner des centres économiques, dans des zones mal desservies par les transports en commun, ce qui leur impose de longs temps de trajets, congestionnant encore davantage les axes routiers.

Le parc de logements sociaux, en particulier, est faiblement développé. Ceux-ci ne représentent que 10% des logements corses, soit sept points de moins qu'au niveau national alors que 66% de la population nationale est éligible à un logement social. L'impact du tourisme sur le logement est important dans de nombreux territoires, mais en tant que destination touristique prisée, la Corse est particulièrement touchée par ce phénomène. L'île voit sa population multipliée quasiment par dix en période estivale, et un logement sur trois est une résidence secondaire.

Les entreprises peinent également à trouver du foncier disponible pour implanter ou étendre leurs activités, constituant un frein au développement économique. Par ailleurs, les difficultés structurelles de l'île – sa géographie montagneuse, et son manque d'infrastructures – obligent aujourd'hui certaines entreprises à se doter de plusieurs sites en Corse, accentuant la raréfaction du foncier.

Les besoins dans l'île sont évalués à

70 000

logements supplémentaires
à l'horizon 2030 dont

22 000

logements sociaux

Source : DREAL Corse

AUGMENTER L'OFFRE DE LOGEMENTS DISPONIBLES POUR LES SALARIÉS AU PLUS PRÈS DES BASSINS D'EMPLOIS

“

Le logement est essentiel et devrait être au centre des préoccupations et débats actuels. Il conditionne tout : pouvoir d'achat, emploi, mobilité, qualité et confort de vie... Du fait du changement climatique, la rénovation du bâti existant est un enjeu important. »

Marie-Josée Salvatori,
Secrétaire Générale de l'Union Régionale Interprofessionnelle CFDT Corsica et
Gérard Mortreuil,
Membre de l'Union Régionale Interprofessionnelle CFDT Corsica

Dès lors, la Corse est confrontée à plusieurs défis en la matière : comment augmenter l'offre de logements à des prix abordables pour les actifs ? Quelles solutions pour favoriser l'accès au logement des jeunes et des saisonniers, condition indispensable à la pérennité de certaines activités économiques (hôtellerie-restauration notamment) ? Comment disposer d'une offre foncière adaptée au développement des activités économiques ?

L'enjeu est donc de pouvoir disposer d'une offre foncière adaptée au développement des activités économiques tout en augmentant l'offre de logement abordable pour les actifs et de favoriser l'accès au logement à des travailleurs plus précaires indispensables à certaines activités économiques.

“

Le coût de la construction, plus élevé en Corse par rapport au continent, pénalise la réalisation de logements notamment sociaux, alors qu'une très grande partie de la population corse y est pourtant éligible ».

Dominique Viviani,
Directrice de l'Agence Erilia Corse-du-Sud et
Jean-Louis Matheron,
Directeur de l'Agence Erilia de Haute-Corse

PROPOSITION 2.1:

SOUTENIR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX PAR LA MISE EN PLACE DE GARANTIES D'EMPRUNT POUR ACCOMPAGNER LES COMMUNES ENDETTEES

Représentant seulement 10% du parc immobilier, le logement social est faiblement développé sur l'île, alors même que la Corse a le PIB par habitant le plus faible de France. La construction de logements sociaux doit ainsi apparaître comme une priorité pour répondre à la demande en logement des salariés.

En 2015, une étude prospective réalisée conjointement par l'Insee et la DREAL Corse fait état d'un besoin de 70 000 nouveaux logements à construire d'ici 2030⁵. Dans ce cadre, les projections tablent sur le besoin de construire 22 000 logements sociaux sur toute la région pour répondre à la demande en logement des salariés.

Les dispositions de la loi SRU ont pour ambition de favoriser la mixité sociale, notamment par l'instauration d'une obligation de disposer d'un parc de logements sociaux dans les communes concernées. Pour la Corse, elles s'appliquent aux communes de plus de 3 500 habitants, comprises dans une agglomération de plus de 50 000 habitants, comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants. L'objectif fixé par la loi est de disposer d'ici 2025 de 25% de logements sociaux par rapport aux résidences principales pour les communes où le marché est le plus tendu.

En Corse, quatre communes sont concernées : Bastia qui satisfait à ses obligations avec 29% de logements sociaux et trois communes, Ajaccio, Furiani et Biguglia, qui ne les respectent pas et sont donc déficitaires⁶. Le non-respect de l'objectif peut conduire à une mise en carence dont l'un des effets est de majorer le prélèvement annuel auquel sont soumises les communes déficitaires.

En parallèle, certaines communes voient leurs capacités d'investissements grevées par une situation financière contrainte. Pour permettre aux communes corses qui ont un taux d'endettement important de construire des logements sociaux, nous proposons dès lors la mise en place d'un mécanisme de garanties d'emprunt pour ces programmes sociaux, qui se substituerait aux collectivités.

5. Cerema, Logements sociaux en Corse – Territorialisation des besoins d'ici 2030.

6. Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse, position soumise à l'avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement de Corse au sujet de la mise en œuvre de la procédure d'intention de carence au titre de l'article 55 de la loi SRU dans le cadre du bilan 2017-2019.

FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR LES SAISONNIERS ET APPRENTIS

PROPOSITION 2.2 : DÉVELOPPER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES

Ne pas avoir accès aux logements sociaux sans avoir les moyens d'une location dans le parc privé : tel est le dilemme auquel une part croissante de salariés est confrontée. C'est à cette problématique que répond le logement intermédiaire en proposant des biens à un loyer inférieur au marché de 10 à 15% en moyenne (voire plus dans certains territoires).

La construction de logements intermédiaires doit être favorisée en proximité des principaux bassins d'emplois. Pour inciter à ces constructions,

les logements intermédiaires pourraient être intégrés (dans une proportion à définir), à titre expérimental, dans les quotas de logements sociaux et ainsi contribuer à ce que les communes puissent répondre à leurs obligations.

Des aides financières spécifiques, telles que des subventions ou des prêts à taux réduit, permettraient en outre de faciliter l'accession à la propriété pour les actifs.

PROPOSITION 2.3 : RÉGULER L'OFFRE DE MEUBLÉS DE COURTE DURÉE (DE TYPE AIRBNB) POUR AUGMENTER LE NOMBRE DE LOGEMENTS DISPONIBLES À L'ANNÉE

À l'instar de nombreux autres territoires, la Corse est confrontée depuis plusieurs années à l'émergence des locations de courtes durées, ce qui réduit le nombre de logements disponibles pour l'habitation à l'année.

Plusieurs territoires dans une situation similaire en France (Nice, Pays basque, Paris...) ou à l'étranger (New York, Florence, Munich...) ont déjà pris différents types de mesures pour réguler ces locations, allant parfois jusqu'à leur interdiction complète, comme à Barcelone ou à Penang (Malaisie).

La mise en œuvre de mesures de régulation adaptées aux spécificités de l'île doit permettre de libérer des logements à l'année. Ces mesures doivent être prises de manière concertée entre acteurs publics et économiques, à partir d'éléments de contexte chiffrés.

« Il devient urgent de réguler les locations de très courtes durées par des particuliers, via des plateformes, qui se développent : elles posent un grave problème de concurrence déloyale des professionnels, constituent un détournement des vocations de l'habitat entretenant la raréfaction des biens à la location normale ; c'est même l'une des sources, du fait des nuisances aux riverains, de l'acceptabilité du tourisme. »

Karina Goffi,
Présidente de l'Union des Métiers des Industries de l'Hôtellerie Corsica et Présidente de la Commission Tourisme de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse et
Don Louis Cipriani,
Médiateur Services Publics / Entreprises suppléantes de l'UMIH Corsica

PROPOSITION 3.1 : DÉVELOPPER LE LOCATIF SOCIAL À DESTINATION DES APPRENTIS ET SAISONNIERS

Les apprentis et saisonniers sont essentiels à la vie économique mais constituent une population à plus faible pouvoir d'achat. Ils pâtissent particulièrement de la cherté des prix de l'immobilier, précarisant leur situation, au point de remettre en cause leur emploi par les entreprises corses.

Le Prêt Locatif Social (PLS) est un dispositif visant à développer l'offre locative sociale dans les zones tendues, en assurant aux investisseurs des avantages fiscaux (TVA réduite, exonération de taxe foncière, etc.). Le PLS pourrait être mobilisé pour construire des logements loués à l'année à des restaurateurs et structures concernées, qui pourraient les sous-louer aux apprentis ou aux travailleurs saisonniers.

Par ailleurs, d'autres initiatives intéressantes déjà menées sur le territoire pourraient être déployées plus largement :

La construction de foyers des jeunes travailleurs sur le modèle de celui réalisé récemment à Ajaccio, porté par le Centre de Formation de Corse du Sud, qui propose aux jeunes des studios neufs à prix modérés sous conditions de ressources. Ce modèle pourrait être porté par des groupements d'employeurs et fonctionner sur une utilisation "partagée", avec des saisonniers l'été et des jeunes en formation dans l'année. Des lieux à restructurer pourraient être rénovés dans cette optique.

La location de chambres d'internats de lycées à des travailleurs saisonniers l'été, permettant par ailleurs de participer au financement de leur rénovation.

La construction de logements mixtes ou intergénérationnels portés par des acquéreurs privés.

PROPOSITION 3.2 : DÉVELOPPER UN MODÈLE DE "GARANT DE RÉSERVATION" POUR LES SAISONNIERS VIA UN GROUPEMENT D'ENTREPRISES

Même lorsque l'offre existe, les travailleurs saisonniers ont souvent du mal à se loger en raison de garanties insuffisantes dues à la spécificité de leurs contrats (niveau de rémunération, durée du contrat, etc.).

Ainsi, un mécanisme pourrait être imaginé pour résoudre ce problème sous la forme d'un "garant de réservation" porté par un groupement d'entreprises. Inexistant à l'heure actuelle, il devrait être envisagé avec les entreprises concernées et les opérateurs du logement social en fonction des solutions techniques existantes.

PRIORITY 4

AMÉLIORER L'OFFRE FONCIÈRE
À DESTINATION DES ACTEURS
ÉCONOMIQUES

PROPOSITION 4.1 :

METTRE EN PLACE DES ZONES D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (ZAC)
NOTAMMENT À AJACCIO ET BASTIA

Le développement économique de la Corse nécessite de rapprocher les logements et les pôles d'activités économiques, notamment dans les deux principaux bassins d'activité que constituent Ajaccio et Bastia.

Pour voir le jour, les projets ont besoin d'un cadre clair et sécurisé. Donner de la visibilité aux porteurs de projets paraît plus que jamais nécessaire. Cela implique, par exemple, de rendre les demandes de permis de construire moins aléatoires, ou de faciliter les passerelles entre le droit de l'urbanisme et le droit de l'environnement.

À cet effet, des zones d'aménagement concerté (ZAC) pourraient être mises en place, à l'initiative de l'Etat ou de la Collectivité de Corse, en priorité à Ajaccio et Bastia. Ce type d'opérations d'urbanisme public permettrait de sécuriser la construction – pour les activités économiques, équipements, logements –, par les acteurs privés du territoire, en cohérence avec leurs besoins et avec une exigence architecturale pour assurer la qualité de l'ensemble.

« La délivrance des permis de construire est trop longue et incertaine. Souvent, l'équilibre entre le développement et l'environnement reste à trouver pour fluidifier le processus. »

Frédéric Benetti,
Président départemental de la Commission
nationale des marchés et de la sous-traitance –
Président du Tribunal de Commerce

RÉPONDRE AUX ENJEUX DE MOBILITÉ

Les enjeux de mobilité sont importants partout dans les territoires, mais plus encore quand le territoire est insulaire. La question des transports représente un enjeu majeur, nécessitant des investissements conséquents et des dépenses supérieures à celles d'une région continentale.

En Corse, ces enjeux se conjuguent au pluriel puisque la région est confrontée au défi des transports extérieurs, pour relier l'île de manière efficace au continent, par les voies maritimes et aériennes, ainsi qu'au défi des mobilités intérieures.

À la particularité insulaire de la Corse s'ajoutent l'important relief montagneux et un retard en termes d'infrastructures qui rendent les communications intérieures difficiles. Les réseaux routiers et ferroviaires sont sinuex et les distances se mesurent davantage en heures de route qu'en kilomètres. De ce fait la topographie et le relief impliquent des coûts d'exploitations mais également des coûts d'investissement et de fonctionnement importants⁷. La modernisation des infrastructures de transport corses était justement l'un des axes centraux du programme exceptionnel d'investissements (PEI) en faveur de la Corse. Près de 2 milliards d'euros ont été investis en 20 ans, financés par l'Etat à hauteur de 70%, dont 835 millions d'euros fléchés vers le secteur des transports. Cette politique s'est structurée autour de deux objectifs répondant à ces défis. Le premier visait à "surmonter l'insularité" et sa traduction résidait dans l'amélioration des infrastructures portuaires et aéroportuaires, qui assurent les communications de l'île avec l'extérieur. Le deuxième objectif était de « surmonter le handicap naturel lié au relief » et s'est traduit par des investissements portant sur la modernisation des infrastructures routières et ferroviaires.

Dans les enseignements du programme exceptionnel d'investissements en faveur de la Corse⁸ tirés par la Cour des Comptes, celle-ci constate l'amélioration des conditions de déplacements mais de manière

insuffisante pour parvenir à désenclaver le territoire. La modernisation des infrastructures routières a amélioré le confort des usagers mais n'a pas contribué à réduire les obstacles aux communications entre les différents secteurs territoriaux de l'île. En parallèle la Cour des Comptes remarque que le PEI a sauvé le train en Corse, qui n'aurait pu poursuivre son exploitation sans ces investissements, mais constate que le potentiel du réseau ferroviaire reste limité au-delà des liaisons péri-urbaines des deux principales villes. La voiture reste le mode de transport le plus important dans l'île puisqu'elle assure en moyenne les deux-tiers (66%) des déplacements⁹. En parallèle la part modale des transports en commun reste particulièrement faible et la barrière de communication constituée par la dorsale montagneuse centrale de l'île reste relativement étanche.

L'amélioration des transports et des infrastructures

Dans le cadre du dernier PEI
(2002 – 2022), le secteur
des transports a cumulé

835 M€

- dont :
- 375,4 M€ pour les routes,
 - 37,8 M€ pour le réseau ferré
 - 75,6 M€ pour les équipements portuaires
 - 24,9 M€ pour l'aéroportuaire

7. Collectivité de Corse, Schéma Régional des Infrastructures et des Services de Transport, p. 9.

8. Cour des Comptes, Enseignements dans le cadre du programme d'investissement en faveur de la Corse, 2023.

9. Collectivité de Corse, Enquête de déplacement, avril 2019.

MODERNISER LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES DE CORSE

est un enjeu stratégique pour l'économie corse et fait apparaître de nombreux besoins. Les routes sont nécessaires à l'activité des entreprises, pour les déplacements professionnels, les trajets domicile-travail des salariés et le transport des marchandises. Leur amélioration devra permettre de limiter les temps de déplacement, améliorer la sûreté, et participer à la réduction des coûts. Par ailleurs les liaisons avec l'extérieur sont également indispensables au développement de l'économie, cette dynamique étant encore plus marquée dans le cadre d'un tissu économique fortement dépendant du tourisme.

L'accessibilité régionale et internationale dépend très largement des liaisons maritimes et aériennes pour assurer sa connectivité avec le continent et d'autres destinations (Italie notamment). Le territoire compte sept ports de commerce. Deux ports d'intérêt national à Bastia et Ajaccio et 5 ports départementaux à l'Île-Rousse, Calvi, Bonifacio, Propriano et Porto-Vecchio. Tous constituent des équipements stratégiques pour le désenclavement de l'île et pour son économie. La Corse étant fortement dépendante du tourisme, ces ports ont accueilli près de quatre millions de passagers en 2019, dont plus de la moitié pour le seul port de Bastia (2,2 millions), lequel bénéficie d'une position dominante du fait de sa proximité avec les grands ports italiens.

La place des équipements portuaires est tout aussi déterminante pour l'activité de fret. En 2019, les sept ports ont vu transiter 2,4 millions de tonnes de marchandises entrantes dont plus de 80% pour les ports d'Ajaccio et de Bastia – qui assure à lui seul plus de la moitié du ravitaillement de l'île.

En parallèle grâce à son insularité et sa position géographique, la Corse dispose d'une opportunité pour se positionner comme un espace de développement pour les énergies maritimes décarbonées tout en répondant aux besoins logistiques et touristiques de son territoire. De ce fait la modernisation des infrastructures portuaires doit être perçue comme un projet stratégique pour l'île. En matière ferroviaire, le réseau de chemin de fer corse inauguré en 1888 compte aujourd'hui 234 km de voies. L'axe principal mène d'Ajaccio à Bastia en passant par Corte. Un embranchement situé à Ponte Leccia relie Calvi à cet axe. Il a la particularité d'être à voie unique, métrique, et non électrifié. De plus il n'existe pas de liaisons ferroviaires vers le sud, lequel connaît pourtant une forte fréquentation touristique, entre autres activités essentielles au dynamisme de l'île.

Enfin, en matière aéronautique, la Corse compte

“ **Lors de la récente crise sanitaire, le maintien d'un service public aérien, même minimum, a été précieux : la “continuité territoriale” a été assurée et il convient donc de la conforter en améliorant les fréquences de rotation pour permettre aux familles d'enfants soignés sur le continent de faire des allers-retours dans la journée... »**

Laetitia Descoin-Cucchi,
Présidente de l'association Inseme

quatre aéroports ouverts au trafic commercial national et international avec le continent, propriété de la Collectivité de Corse dont la gestion est concédée à la CCI de Corse jusqu'en décembre 2024. Au-delà des emplois (les estimations portent sur 686 emplois directs pour les quatre aéroports et sur 2 200 emplois indirects selon une étude du cabinet Goodwill) et des retombées économiques, les aéroports sont des infrastructures déterminantes pour le tourisme. De ce fait, leur activité est marquée par une forte saisonnalité avec un pic d'activité en juillet et en août. En plus du tourisme, les connexions aériennes entre la Corse et le Continent sont essentielles pour les activités des entreprises. Une dizaine de lignes au départ des quatre aéroports desservent le “bord à bord” (Nice et Marseille) et Paris-Orly. Elles sont assorties d'obligations de service public et font l'objet d'une Délégation de Service Public (DSP) qui est aujourd'hui en cours de renégociation. L'économie corse a besoin d'une DSP assurée de manière efficace et solide par un acteur implanté localement, de confiance, qui respecte les obligations sociales françaises. La résilience des infrastructures de transport face au temps, aux intempéries et aux crises est un impératif majeur dont les acteurs du territoire doivent se saisir. Elle passe par une accélération des efforts de modernisation des infrastructures et le développement des nouvelles mobilités en cohérence avec un développement respectueux en termes écologique et énergétique.

Cette dynamique doit s'inscrire dans le plan de transformation et d'investissement pour la Corse (PTIC) qui succède depuis 2021 au programme exceptionnel d'investissement (PEI).

PROPOSITION 5.1 :

ENGAGER RAPIDEMENT L'INVESTISSEMENT DANS UN GRAND PORT POUR BASTIA

Du fait de l'importance de son activité, la mise en sécurité du port de Bastia et sa fiabilité opérationnelle sont deux enjeux déterminants pour l'avenir du port de Bastia et de l'île plus globalement. Ce constat est partagé par de nombreux acteurs. Ainsi dans un document publié dans le cadre de la visite du président de la République en septembre 2023, la CCI de Corse souligne que « son fonctionnement ne respecte plus ni les standards de qualité ni même ceux de sécurité avec des phénomènes météorologiques dégradés de plus en plus fréquents ».

La modernisation de cette infrastructure, sa relocalisation au sud de la ville pour permettre son agrandissement et sa sécurisation constituent une priorité qui fait aujourd'hui consensus.

La Corse doit disposer d'un point d'échange fiable et multimodal avec le continent afin de répondre aux besoins de continuité territoriale, de favoriser le développement économique durable de l'île et de sécuriser le fonctionnement portuaire. La Collectivité de Corse a déjà confirmé la fin de la phase d'études et estime le coût de l'infrastructure à 800 millions d'euros. Le projet doit maintenant être lancé et mené à terme rapidement.

Cette adaptation des installations permettra le développement de l'attractivité du port de Bastia, avec la création attendue de milliers d'emplois et la promesse de valeur ajoutée grâce à de nouvelles synergies entre les acteurs et les diverses activités portuaires.

PROPOSITION 5.2 :

ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DES AUTRES PORTS DU TERRITOIRE

Les autres ports du territoire font l'objet d'investissements conséquents de la part des collectivités locales avec notamment la modernisation du port de Porto-Vecchio et le projet d'Aménagement du fond de baie d'Ajaccio.

Ces initiatives doivent être favorisées par l'ensemble des acteurs, afin de permettre le développement de nouvelles synergies, la diversification des activités,

notamment celles liées à l'économie de la mer et doivent prendre en compte les logiques de multimodalité et de décarbonation des activités de transport maritime.

Cette modernisation des infrastructures portuaires du territoire constituerait également une alternative efficace aux difficultés rencontrées par le fret routier.

PROPOSITION 5.3 : FAIRE DE LA CORSE UN TERRITOIRE PILOTE DANS LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME DÉCARBONÉ

Le projet "Corse Maritime Bas Carbone", porté par la CCI de Corse et Innoveol, visant à favoriser le développement du transport maritime bas carbone en Corse grâce à des solutions opérationnelles aujourd'hui ou à court terme, doit être soutenu :

- pour les liaisons Corse-continent des passagers et des marchandises,
- pour les activités locales (pêches, navettes touristiques...),
- pour des ressources énergétiques renouvelables dans les ports (électricité renouvelable, hydrogène...).

Cette dynamique passe aussi par une accélération de l'expérimentation du projet de la CCI de générateurs d'électricité utilisant des piles à "hydrogène vert". Ce projet s'inspire du

démonstrateur Jupiter 1000 en développement sur le port de Marseille.

En parallèle, il est important de développer les solutions de branchement à quai afin de limiter les émissions polluantes dans les villes portuaires corses.

De plus le territoire doit pouvoir proposer une offre de cabotage de fret et de passagers grâce à des navires adaptés et naviguant grâce à des énergies propres.

Cette nouvelle offre de mobilité permettrait de désengorger les axes routiers des grandes agglomérations de l'île et de désenclaver des territoires côtiers en capitalisant sur les infrastructures portuaires existantes.

Vizzavone permettrait d'éviter les derniers lacets du col congestionnés l'été, souvent impraticables ou dangereux en hiver du fait des conditions d'enneigement et fermés aux poids lourds sur cette période. Ce projet d'infrastructure, prévu initialement dans le PEI, doit faire l'objet d'une étude actualisée, car il apparaît nécessaire pour fiabiliser les trajets et réduire leur durée tout au long de l'année et indispensable à l'activité économique de l'île.

- Afin d'améliorer les conditions de circulation sur cet axe, des investissements en matière d'élargissement et de doublement de voies à certains endroits stratégiques sont également indispensables.
- En complément des solutions de feux de signalisation "intelligents" peuvent y être installées pour fluidifier les conditions de circulation.

PROPOSITION 6.2 : DÉVELOPPER LES TRANSPORTS EN COMMUN ET DÉSENGORGER LES ENTRÉES D'AJACCIO ET DE BASTIA

Les transports en commun sont très faiblement développés en Corse, tant pour les liaisons périurbaines que pour les lignes intercités. Ils représentent uniquement 3,2% des modes de déplacement¹⁰.

Une politique incitative dans le domaine de la mobilité collective en développant l'offre de déplacement en bus ou car pourrait compléter à court et moyen terme la mobilité interne en Corse. Cette dynamique peut se construire dans un premier temps par

- le développement de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) dans les différentes agglomérations du territoire ;
- continuer le développement des Transports collectifs en site propre (TCSP).

Le désengorgement des agglomérations corses est l'un des défis historiques du territoire et représente un enjeu pour l'ensemble des acteurs économiques impactés.

Cette politique doit passer par la construction ou la mise à disposition des parkings en périphérie des centres-villes pour encourager les gens à laisser leur voiture en périphérie des villes et à utiliser les transports en commun. Par exemple, le nouveau parking d'Ajaccio accessible depuis l'été 2023, situé sur le site de l'ancien hôpital, vise à désengorger en partie le centre-ville.

Cette politique doit aussi passer par le développement des transports en commun attractifs et permettant une alternative crédible à la voiture. Dans ce sens la ville d'Ajaccio a lancé un projet de Téléporté (téléphérique) afin de proposer des alternatives à la voiture. L'ensemble de ces investissements doivent être imaginés dans une logique et une stratégie d'intermodalité nécessaire pour la rationalisation des flux.

PRIORITÉ 6 AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS ROUTIERS SUR L'ÎLE ET LES ACCÈS AUX VILLES DU TERRITOIRE

PROPOSITION 6.1 : SÉCURISER L'AXE PRIORITAIRE AJACCIO BASTIA

Les infrastructures routières corses connaissent de nombreuses difficultés liées à la géographie du territoire, mais aussi à leur état et au manque de liaisons intra-insulaires. Par conséquent, les routes corses peuvent se révéler dangereuses ou être responsables de trajets allongés perturbant les connexions essentielles au sein de l'île. Par exemple, elles sont sujettes à d'importantes séquences de saturation, notamment en haute-saison. En plus d'augmenter la pollution liée aux transports individuels, et de pénaliser la population,

ce phénomène contribue à perturber l'acceptabilité du tourisme et impacte les activités des acteurs économiques du territoire.

En particulier, la liaison entre Ajaccio et Bastia est stratégique pour le développement économique durable de la Corse. Les temps de trajet et les difficultés de praticabilité sont aujourd'hui un frein pour les entreprises et les salariés corses. Son amélioration et sa sécurisation constituent donc un enjeu central.

- Dans ce sens le percement d'un tunnel au col de

10. Collectivité de Corse, Enquête de déplacement, 2019.

PRIORITÉ 7

DÉVELOPPER UN SCHÉMA FERROVIAIRE QUI RÉPONDE AUX BESOINS DE DÉPLACEMENTS DES ENTREPRISES ET DU FRET

PROPOSITION 7.1 :

DÉFINIR UN SCHÉMA FERROVIAIRE SUR LES AXES STRATÉGIQUES POUR DÉVELOPPER UNE ALTERNATIVE COMPLÉMENTAIRE ET ÉCOLOGIQUE AU TRANSPORT ROUTIER

Le territoire doit donc poursuivre un nouveau plan ferroviaire ambitieux. Ce programme s'inscrit dans un contexte national de développement du rail et d'investissements conséquents, notamment à la suite du rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures, "Investir plus et mieux dans les mobilités pour réussir leur transition", qui milite pour la continuité dans les investissements de modernisation du ferroviaire¹¹.

Cette politique est une dépense d'investissement stratégique qui pourra être financée par l'Etat, dans le cadre du PTIC, et des fonds européens.

Sur l'axe Ajaccio-Bastia, il est nécessaire d'adapter et d'améliorer l'offre, notamment pour répondre aux besoins des salariés et employeurs locaux, avec un objectif de raccourcir les temps de trajet pour relier les deux agglomérations en 2h30.

Il faut que ce schéma s'accompagne d'objectifs forts comme celui, prioritaire, de relier Bastia au Sud de l'île avec une possibilité de ferrotage. Cet axe est aujourd'hui inexistant et sa construction permettrait de proposer une offre alternative écologique aux transports routiers, et de désengorger l'axe routier, notamment l'été. Cette ligne ferroviaire doit être pensée afin de desservir des villes stratégiques démographiquement et économiquement pour le territoire tout en permettant une revitalisation de l'intérieur des terres aujourd'hui trop enclavées.

De plus l'axe ferroviaire Île Rousse- Porto Vecchio doit être développé

PROPOSITION 7.2 :

PROPOSER DES INFRASTRUCTURES ET UNE OFFRE DE FRET FERROVIAIRE SUR L'AXE AJACCIO-BASTIA

Au-delà du transport de passagers, essentiel pour le développement de l'île, on ne peut négliger l'importance de mobiliser les transports ferroviaires pour l'ensemble du dynamisme économique corse.

Une réflexion doit donc être menée concernant le développement d'infrastructures de fret ferroviaire aujourd'hui stratégiques pour un développement économique responsable. Cette offre est aujourd'hui inexiste et sa création permettrait de participer au désengorgement de l'axe routier Bastia-Ajaccio.

PRIORITÉ 8

ASSURER DES LIAISONS AÉRIENNES FIABLES ET ADAPTÉES AUX BESOINS DE L'ÉCONOMIE

PROPOSITION 8.1 :

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES DU TERRITOIRE AFIN DE RÉPONDRE AUX NORMES INTERNATIONALES

Les quatre plateformes aéroportuaires corses présentent d'importants besoins de mise aux normes et d'adaptation afin de répondre aux normes internationales, notamment en matière de sécurité. Tel est le cas notamment pour les pistes des aéroports d'Ajaccio, de Bastia et de Calvi.

L'aérogare de Figari est sous-dimensionné et voit sa qualité de service se dégrader. Les nouvelles normes en matière de tri bagages obligent également à revoir les installations des quatre aéroports.

Cette modernisation nécessite un besoin croissant en investissements pour assurer la mise aux normes des aéroports corses, dans une programmation d'ensemble à structurer.

PROPOSITION 8.2 :

EN PÉRIODE ESTIVALE, PERMETTRE AUX CORSES DE RÉSERVER DES PLACES EN DERNIÈRES MINUTES EN CAS D'URGENCE (TRAVAIL, SANTÉ...)

Les vols affichent souvent complet durant l'été du fait de l'affluence de touristes. Les dirigeants d'entreprises et les habitants corses se retrouvent ainsi régulièrement dans l'incapacité de réserver des vols à court terme, ce qui est particulièrement pénalisant pour assurer des obligations professionnelles ou en cas d'urgence (sanitaires, familiales, etc.).

Des quotas de places pourraient être réservés sur certains vols pour les ressortissants corses jusqu'au "jour J" et des vols supplémentaires pourraient être ajoutés pour éviter ces situations.

11. Conseil d'Orientation des infrastructures, « Investir plus et mieux dans les mobilités pour réussir leur transition », 2023.

RELEVER LE DÉFI DES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE ET CELUI DE LA “RÉSILIENCE” ALIMENTAIRE POUR L’ÎLE

Tous les territoires sont désormais concernés par l’urgence de trouver des modèles de développement en accord avec les objectifs de développement durable. La Collectivité de Corse doit user de ses ressources propres pour répondre aux enjeux de la double crise climatique et environnementale.

L’économie circulaire, la rénovation responsable des bâtiments, les économies d’énergies sont autant de leviers, parmi de nombreux autres, à disposition de la collectivité pour marcher dans les pas de l’Union Européenne, engagée à réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre d’ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone en 2050.

Du fait de sa situation, parfois de sa vulnérabilité, la Corse est particulièrement consciente de cet impératif. Par ailleurs, elle est confrontée à des enjeux spécifiques. Il lui est absolument nécessaire de favoriser la transition écologique de son modèle économique. En particulier, la ressource en eau, abondante mais précaire, doit faire l’objet d’une meilleure gestion, adaptée aux exigences de résilience de l’île et il importe de tendre vers une territorialisation de l’industrie, notamment énergétique et alimentaire. À cet impératif de transition, s’ajoute un enjeu de maîtrise de ses ressources pour la Corse.

ALLER VERS UNE AUTOSUFFISANCE ÉNERGÉTIQUE DE LA CORSE

Actuellement, la production d'électricité corse repose principalement sur deux centrales thermiques à combustible fossile, entraînant des coûts de production élevés et une importante pollution atmosphérique. En conséquence, les habitants insulaires paient parmi les tarifs d'électricité les plus chers de France. Cette production électrique demeure par ailleurs insuffisante pour alimenter l'intégralité de l'île. La Corse est ainsi dépendante de l'Italie pour plus d'un tiers de sa consommation énergétique.

“

« Structurer et renforcer une filière autour des métiers de l'énergie, de la transition énergétique et du développement durable est urgent. Décarbonation, optimisation des ressources et des consommations : l'objectif est de former et de disposer sur place des métiers qui en découlent, de l'ouvrier au technicien, du cadre à l'ingénieur. »

Vincent De Rul,
Directeur Régional EDF et Engie en Corse

Pour faire face à ce défi et parvenir à l'objectif d'autosuffisance énergétique à horizon 2050 deux approches concomitantes doivent être priorisées. D'une part, elle doit développer les sources d'énergies renouvelables ; dans le même temps elle doit œuvrer aux synergies entre les acteurs académiques et économiques du territoire pour faire émerger des solutions durables et créatrices de valeur.

La Corse s'est déjà engagée depuis plusieurs années dans une transition énergétique visant à réduire sa dépendance aux énergies fossiles et à développer des sources d'énergies renouvelables, telles que le solaire, l'éolien, et l'hydraulique. C'est

dans ce cadre que la Corse va accueillir pour le second semestre 2027 la nouvelle centrale du Ricanto qui fonctionnera à la biomasse liquide. Les travaux devraient commencer au printemps 2024 et la centrale sera plus adaptée aux attentes sociétales actuelles, permettra de couvrir les besoins en électricité d'Ajaccio et de sa région, de pérenniser les emplois et l'activité industrielle du bassin ajaccien et de participer à l'équilibre du mix énergétique corse. Autre projet en cours, celui de Sampolo, et de la station de transfert d'énergie par pompage utilisant un mouvement perpétuel entre deux retenues d'eau. La centrale de Bastia devrait également bénéficier d'une rénovation.

Véritable défi lié à la topographie montagneuse de l'île et à la résistance envers certains projets, concilier la sécurité énergétique de la Corse avec la préservation de l'environnement est un enjeu clé qui passe par la bonne exploitation des énergies renouvelables (ENR). L'objectif est notamment de développer un mix énergétique qui réponde aux besoins de la Corse en capitalisant sur ses ressources existantes (solaire, biomasse, éolienne, hydraulique, micro centrales...). Ceci suppose d'effectuer des choix stratégiques et d'y allouer des investissements importants en faveur des ENR et des systèmes de stockage et de pilotage avec batteries.

Une telle stratégie présente plusieurs intérêts :

- Tendre vers l'autosuffisance de la Corse,
- Mieux maîtriser les prix (resserrés en termes d'exploitation, une fois les investissements réalisés/amortis),
- Créer des emplois sur le territoire, à divers niveaux de qualification (techniciens, ingénieurs, etc.),
- Respecter l'environnement.

TENDRE VERS UNE AUTOSUFFISANCE ÉNERGÉTIQUE DE LA CORSE PAR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

PROPOSITION 9.1 : FAIRE DE LA CORSE UNE VITRINE DES ÉNERGIES DÉCARBONÉES

Au-delà des quelques projets exécutés ou à l'étude, l'île fait face à un besoin de massification de sa politique en faveur des ENR pour assurer ses besoins, et elle doit privilégier un mix énergétique équilibré. La Corse a les atouts pour se positionner comme une terre d'expérimentation dans les énergies renouvelables du fait de sa géographie (qui peut s'avérer plus propice qu'à première vue), de son climat et de son faste écosystème de recherche.

Le solaire présente les plus fortes potentialités en Corse du fait du fort taux d'ensoleillement, qui est aujourd'hui insuffisamment mis à profit. Le développement du photovoltaïque, comme d'autres sources d'énergie, doit nécessairement se faire dans le respect de l'espace naturel avec une orientation soutenue vers l'équipement de parkings, toits d'entrepôts logistiques, centres commerciaux...

En ce qui concerne la ressource en eau, des projets existent en micro hydraulique, mais l'essentiel a été fait et la baisse des débits doit être prise en compte. A propos de l'éolien, les projets sont rares, souvent décriés, et l'éolien en mer demeure peu développé

en France, tandis qu'il nécessite des niveaux d'investissements très élevés. Pour y concourir, le rapprochement de l'ensemble des parties prenantes avec le monde académique et le soutien de ce dernier aux projets sont essentiels pour permettre l'innovation et l'expérimentation.

Le monde de la recherche est dynamique en Corse grâce à la présence de nombreux acteurs reconnus : Corsic'Agropôle, l'INRAE, la Station de Recherches Sous-marines et Océanographiques de Calvi, Cap énergies, la plateforme Stella Mare, le Centre de Recherche Viticole de Corse, la station Ifremer de Bastia, l'Institut d'Etudes Scientifiques de Cargèse, la plateforme MYRTE. Les rencontres et des collaborations fructueuses existent entre acteurs économiques, de la recherche et de l'éducation mais elles gagneraient à être plus régulières et plus structurées pour une meilleure connaissance mutuelle, indispensable au bon développement de projets d'avenir d'envergure, notamment en matière de transition énergétique.

PROPOSITION 9.2 : ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DE MANIÈRE CONCRÈTE DANS CETTE TRANSITION

La loi de mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, impose aux entreprises (de plus de 250 salariés) de « valoriser leur foncier » en équipant en panneaux photovoltaïques, par exemple, certains espaces (toitures, parkings...) pour produire des énergies renouvelables.

Face à cette nouvelle mesure, dont les bénéfices pour l'île peuvent être considérables, les entreprises ont besoin d'être accompagnées. Le MEDEF propose

ainsi de s'engager dans l'information et l'incitation des entreprises en faveur de ces équipements pour participer à la transition énergétique.

Plus globalement, sur la transition énergétique, le Medef Corse va mener une action pilote d'accompagnement, d'information et d'incitation des entreprises dans les démarches de transformation énergétique (état des lieux, feuille de route, premières actions...) en s'appuyant sur les entreprises présentes en Corse qui sont avancées sur ces sujets.

RÉPONDRE À L'ENJEU DE LA GESTION DE L'EAU

La Corse dispose de ressources en eau relativement abondantes grâce à ses précipitations annuelles (pluie, neige), aux rivières qui traversent l'île et à ses nappes phréatiques. 56% de l'eau potable en Corse provient des eaux souterraines. Cette proportion augmente, car il s'agit des ressources les mieux protégées de l'île.

Mais ces ressources sont inégalement réparties dans l'île et peu "gérées" en comparaison de l'île voisine : la Sardaigne. La rareté de l'eau devient un problème récurrent sur l'île. Les étés chauds et secs peuvent, en effet, entraîner des pénuries d'eau (en eau potable et pour l'agriculture). Enfin, la pression touristique affecte les ressources en eau, en particulier dans les zones côtières et en plein été.

Pour atteindre la capacité de stockage par habitant de la Sardaigne (1 150 m³/hab.), il faudrait mettre en œuvre un stock supplémentaire de

330 Mm³
d'ici 2050

“

Outre les nécessaires investissements sur les infrastructures (capacités de stockage de l'eau brute, réseaux de transfert et d'interconnexion), un chantier prioritaire est celui de la réutilisation systématique des eaux usées traitées. C'est d'autant plus indispensable pour préserver et économiser la ressource naturelle afin d'anticiper et de répondre aux conflits d'usage entre les domaines prégnants en Corse, la démographie et le logement, les socioprofessionnels, commerces et industrie, ainsi que le monde agricole. »

Gilbert BIZIEN – Kyrnolia
Ancien Directeur du Territoire Régional Corse
Grégory SIMONPOLI – Kyrnolia
Directeur des relations institutionnelles et communication & Délégué Développement Territoire Régional Corse

PRIORITÉ **10**

AMÉLIORER LA GESTION DE L'EAU

PROPOSITION 10.1 : S'INSPIRER DU MODÈLE SARDE EN MATIÈRE DE GESTION DE L'EAU

Après de fortes sécheresses au début du XXI^e siècle, la Sardaigne a décidé de revoir entièrement son modèle de gestion du système hydrique de l'île. Aujourd'hui, malgré les problématiques de réchauffement climatique et les récentes sécheresses ayant fortement impacté le pourtour méditerranéen, la Sardaigne a été épargnée par les problèmes d'approvisionnement en eau.

Dès 2006, la Sardaigne a fait le choix d'un organisme et d'une gouvernance unique pour une planification et une programmation efficace de sa ressource hydrique. Cette autorité a porté les projets de construction de barrages (37 aujourd'hui, qui fournissent 80% de l'eau) pour permettre une régulation pluriannuelle

de sa ressource hydrique. En effet, emmagasiner l'eau sur plusieurs années a permis au territoire, sous 4 à 5 ans, de rattraper ses carences en eau. Pour compenser les éventuelles disparités entre les territoires, l'autorité de l'eau a créé des canaux qui lui permettent aujourd'hui de transférer l'eau des régions les plus fournies aux régions les plus atteintes par les sécheresses.

La Corse doit pouvoir s'inspirer de ce modèle et investir sur ces infrastructures concernant le stockage de l'eau et de réseau de transfert pour permettre aux différents territoires d'être approvisionnés en eau.

TENDRE VERS UNE MAÎTRISE DES RESSOURCES ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRES

L'industrie agro-alimentaire occupe une place relativement importante dans le tissu industriel du territoire puisqu'elle concentre 27% de l'emploi industriel (contre 16% en moyenne en France), bien que son poids représente seulement 1% de l'ensemble de l'emploi salarié régional.

Elle se caractérise par des établissements de petite taille, avec une surreprésentation des industries des boissons (43%) et de la viande et charcuterie (29%). Les entreprises productrices exportent peu leurs biens (2% du chiffre d'affaires est réalisé à l'étranger contre 10% pour les entreprises du continent). Cela s'explique notamment par une gamme de production agro-alimentaire insulaire dirigée vers une consommation essentiellement locale (charcuterie, fromage, biscuits régionaux, eau et vin). L'activité est très fortement saisonnalisée.

“

Produire localement est une évidence agricole mise notamment en exergue lors de la récente crise sanitaire. Desservir l'île peut s'avérer compliqué et la dépendance est dangereuse : tendre vers plus d'autonomie alimentaire n'est pas une utopie mais une réalité à rechercher dans un véritable projet agricole pour la Corse. »

Joseph Colombani,
Président de la Chambre d'Agriculture
de Haute-Corse

Certaines filières se distinguent néanmoins sur le marché extra-insulaire par des démarches de structuration inspirantes, à l'instar de la filière des clémentines corses, aujourd'hui gage de grande qualité. Confrontée elle aussi à une forte concurrence et à une évolution des modes de consommation, la filière viticole a déployé une stratégie de montée en gamme ambitieuse, ce qui lui permet de vendre aujourd'hui sur le continent et à l'international une grande partie de sa production, notamment vers l'Allemagne, la Belgique et les États-Unis.

Néanmoins le territoire a une production agricole qui s'est globalement réduite, et doit donc importer une partie de ses consommations alimentaires. Dans le cadre de l'établissement d'un modèle de développement économique équilibré, maîtrisé et durable l'agriculture et l'industrie agroalimentaire jouent un rôle essentiel et complémentaire. Dans ce sens les perspectives sont nombreuses et les enseignements de la crise Covid en termes d'approvisionnement alimentaire, les évolutions de consommation vers les circuits courts et le patrimoine culinaire corse militent pour le renforcement de la filière agroalimentaire locale.

L'objectif est de pouvoir accompagner sa structuration afin de pouvoir produire en Corse de manière responsable et de proposer une alimentation saine et durable. Cette dynamique vertueuse participe à la réflexion d'une autonomie alimentaire et doit être nécessairement construite en synergie avec l'agriculture corse.

MIEUX ORGANISER LE MARCHÉ DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE POUR CONTRIBUER À LA MAÎTRISE DES RESSOURCES ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRES

PROPOSITION 11.1 : TRAVAILLER SUR UNE MEILLEURE CONNEXION ENTRE LES ACTEURS DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE ET LE MONDE AGRICOLE

Promouvoir les échanges interprofessionnels afin de garantir une meilleure connexion entre acteurs du secteur permettra d'adapter l'offre à la demande. Les transformateurs ont besoin de matières locales et de qualité, les agriculteurs de débouchés et de sécurité (les transformateurs sont capables de s'engager sur des quantités avec des prix convenus).

Cette bonne connexion passe par des collaborations sur des sujets comme l'économie circulaire, collaborations qui peuvent être élargies aux acteurs

associatifs locaux. Ces accords seront destinés à coordonner les actions des différentes parties prenantes du secteur, producteurs, transformateurs et distributeurs, pour garantir la qualité des produits et le développement de cette activité économique.

Les rencontres, ateliers et groupes de travail sont autant de moyens pour développer des synergies entre les différents acteurs de la filière agroalimentaire et participer ainsi au développement économique de la Corse.

PROPOSITION 11.2 : CRÉER UN VÉRITABLE MARCHÉ D'INTÉRÊT TERRITORIAL POUR LA CORSE

Ce Marché d'intérêt territorial permettrait de proposer en un lieu avec des infrastructures et services dédiés une offre alimentaire diversifiée (à travers la valorisation de produits de qualité) de favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande

(des commerçants, grossistes, restaurateurs...), d'assurer la traçabilité et la sécurité sanitaire des produits, et de participer à l'organisation et à la structuration des filières agricoles.

PROPOSITION 11.3 :**VALORISER LES SAVOIR-FAIRE ET LA QUALITÉ DES PRODUITS CORSES AFIN DE LES REMETTRE AU CŒUR DES MARCHÉS ET DES HABITUDES DE CONSOMMATION**

La Corse peut se targuer d'une richesse gastronomique et d'un savoir-faire culinaire propices à son rayonnement. Ainsi, le "produire en Corse" doit être valorisé par une communication impactante qui bénéficie aux différents produits, et plus largement valorise l'ensemble des filières de production.

L'exemple de réussite de la filière clémentine doit inspirer. La filière a su travailler son image auprès du grand public et fédérer les acteurs en comprenant l'intérêt du respect des normes, du choix de la qualité, dans une logique d'économie circulaire et de maximisation de la ressource.

PROPOSITION 11.4 :**METTRE PLUS EN AVANT LE PRODUIRE LOCAL DANS LE CADRE DES APPELS D'OFFRES DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE**

Afin d'accompagner le développement de la filière et de répondre aux enjeux de consommation locale, une réflexion pourrait être menée afin que les appels d'offres de la restauration collective intègrent des critères de circuit court et de qualité.

Cette communication doit participer à la promotion de la marque Corse, ses savoir-faire et ses productions dans une logique de développement de l'exportation. Elle doit aussi remettre les produits corse au cœur des habitudes de consommation des habitants de l'île notamment en valorisant les productions traditionnelles et historiques auprès des jeunes corses.

En effet cette dynamique permettrait de promouvoir les produits locaux et le patrimoine culinaire corse afin de favoriser le manger local et sain.

PROPOSER UN MODÈLE ÉCONOMIQUE STRUCTURÉ ET DURABLE POUR LA CORSE

Le territoire doit pouvoir capitaliser sur les forces de l'île pour le développement des filières et des technologies de demain tout en réduisant sa vulnérabilité et sa dépendance au tourisme. Cette diversification passera par l'innovation, le renfort des secteurs d'activités existants par l'accélération de la transition numérique du territoire et des entreprises locales, mais aussi par le développement d'activités économiques d'avenir, compatibles avec les caractéristiques de la Corse et la protection de son patrimoine naturel.

L'ambition est de passer d'un tissu économique morcelé à un modèle économique équilibré, structuré et durable qui allie un développement économique au bénéfice de la société et la réduction de la dépendance envers les flux touristiques.

FAVORISER UN TOURISME DURABLE

L'économie corse reste structurée autour du tourisme, principal levier de la dynamique économique territoriale, mais qui peut s'avérer responsable d'un déséquilibre important et susciter une fragilité conjoncturelle.

“
Les chefs d'entreprise corses sont pour la plupart conscients que l'essor économique ne peut se faire au détriment de l'environnement et de ses sites. Il faut constamment veiller à allier les deux, en équilibre, en y intégrant l'identité, la culture. »

François Padrona,
Président Directeur Général
des Magasins E. Leclerc d'Ajaccio
et Président Directeur Général CMH
Corsica Linea

La consommation touristique représente près de 40% du PIB insulaire¹² et porte une grande partie des revenus des autres filières économiques connectées aux flux touristiques estivaux, au point de parler parfois d'une "économie de la rente"¹³ en raison de la forte dépendance de la Corse vis-à-vis de l'extérieur et de ces flux.

Le poids prédominant de ce secteur représente aussi une problématique du fait de ses fragilités conjoncturelles (concurrence accrue entre les différentes destinations, crises sanitaires, émergence de nouveaux modèles de consommation...) et des enjeux structurels (forte saisonnalité de l'activité touristique et donc de l'économie corse, coût du transport aérien, conséquences sur les mobilités, impacts environnementaux et risques pour l'espace naturel corse, etc.).

L'enjeu est de permettre la diversification de l'économie corse tout en consolidant un modèle touristique plus durable. L'activité touristique doit s'orienter vers un modèle maîtrisé et responsable en s'appuyant sur les atouts naturels et le patrimoine culturel de l'île et une stratégie de valorisation de l'offre.

“
La plupart des pans de l'économie corse sont conditionnés par le tourisme. Perçu trop souvent désormais comme une agression, améliorer son acceptabilité exige qu'il devienne vraiment "durable", qualitatif, en alliant économie et environnement. »

Charles Capia,
Président de la S.A.S. CADEX
(Leroy Merlin d'Ajaccio)

12. Insee, En 2017, la consommation touristique atteint 39% du PIB en Corse, Décembre 2021.

13. Collectivité de Corse, Livret I - Diagnostic Stratégique Territorial, 2015, p51.

TOURISME : DIVERSIFIER LES SAISONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE EN MULTIPLIANT LES OFFRES ET LES CIBLES

PROPOSITION 12.1 :

DIVERSIFIER LES CIBLES EN COHÉRENCE AVEC L'ÉLARGISSEMENT DE LA PÉRIODE TOURISTIQUE EN DÉVELOPPANT UNE OFFRE ATTRACTIVE

La construction d'une stratégie axée sur le développement du tourisme long séjour et hors période estivale passe par la promotion des atouts de l'île auprès de cibles telles que :

- les seniors,
- les acteurs du tourisme d'affaires et du tourisme sportif (golf, vélo...),
- les visiteurs sensibles à l'œnotourisme, l'agritourisme et l'écotourisme.
- les télétravailleurs (issus de l'extérieur) qui peuvent être considérés comme des touristes de longue durée.

Ces profils sont plus habitués à des séjours de longue durée et aux services et produits de qualité. L'idée étant de diversifier le modèle touristique pour

lui permettre d'être plus durable, plus en phase avec la nature et le patrimoine corses. Pour y parvenir, l'offre doit pouvoir s'étoffer sur quelques segments en cohérence avec les cibles, tels que le tourisme de bien-être et la valorisation des patrimoines agricoles et naturels.

L'objectif est d'attirer un type de visiteurs différents, qui ne restent pas sur le littoral, favorisant une diversification géographique avec des activités en dehors de principales zones touristiques et réduisant la concentration dans des segments liés exclusivement à l'offre traditionnelle de soleil et de plage. Cela permettrait également de diversifier les offres sur différentes saisons et limiter la concentration extrême de visiteurs l'été.

PROPOSITION 12.2 :

VALORISER L'OFFRE TOURISTIQUE CORSE GRÂCE À UNE PLATEFORME DE RÉSERVATION UNIQUE

L'UMIH développe un outil numérique moderne qui permet aux acteurs de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs, d'avoir une véritable vitrine pour mieux valoriser l'offre, et l'image de la Corse.

L'objectif est d'une part de clarifier et élargir l'accès à une offre diversifiée pour les touristes intéressés par la destination et de faciliter l'organisation de leur séjour, et d'accompagner d'autre part les acteurs corses du tourisme dans leur transformation numérique en leur donnant accès à un marché élargi.

Cet outil permet une alternative aux plateformes de réservation internationales (aux taux de prélèvement importants) afin de mieux maîtriser les flux, propice à une meilleure acceptabilité du tourisme auprès de la population locale.

Pour fonctionner de manière optimale, ce dispositif doit être animé en concertation entre l'ATC et l'UMIH.

“
La récente crise sanitaire a généralement accéléré le recours au télétravail : c'est une opportunité pour la Corse d'attirer des cadres, des ingénieurs à haute valeur ajoutée qui peuvent bénéficier d'un cadre de vie, de conditions agréables, tout en travaillant avec le monde entier, et se déplacer aisément grâce aux aéroports.»

Philippe Crevel
Économiste, Directeur de Lorello Éco Data et du Cercle de l'Épargne

REVITALISER LA FILIÈRE BOIS

La Corse est la région française la plus boisée (507 000 hectares) avec un taux de boisement de 55% pour une moyenne de 30% sur le continent¹⁴.

La forêt privée couvre 85% de la superficie forestière de l'île. Elle offre de surcroît une grande diversité d'essences, dont certaines de renommée mondiale comme le pin Laricio. Malgré cette abondance, l'île est également la région avec le plus faible volume de bois exploité. Le poids de la filière dans l'économie reste limité (0,5% de la main-d'œuvre salariée insulaire, soit deux fois moins qu'en France continentale)¹⁵ et l'île est majoritairement importatrice¹⁶.

La ressource bois est abondante en Corse, mais le marché local est étroit, les investissements nécessaires à l'exploitation élevés et la filière fait

L'île est majoritairement importatrice de bois, avec un volume importé annuellement estimé à environ 17 500 m³ pour une valeur estimée de

13 M€

pour une production locale de l'ordre de 7 000 m³.

Source : OBBOIS, 2022

14. Pour une économie corse du XXI^e siècle : propositions et orientations

15. INSEE, En Corse, une filière bois peu développée, 2016

16. OBBOIS, Étude de marché des produits du bois d'œuvre en Corse et des bois techniques en Corse et dans les pays du pourtour méditerranéen, 2022

17. INSEE, En Corse, une filière bois peu développée, 2016

18. France info, Scontru di a foresta è di u legnu à Vizzavone : deux jours de réflexion sur l'avenir des forêts et de la filière bois, 12 octobre 2023

face à de nombreuses problématiques structurelles et de faibles rentabilités face à la concurrence du bois venu de l'extérieur.

Pour autant, le développement d'une filière bois peut constituer un important levier de développement et de diversification économique pour l'île. Cette richesse locale est aujourd'hui confrontée à des contraintes structurelles limitantes qui expliquent cette situation, et qu'il convient d'étudier.

- Des difficultés d'accès : les contraintes géographiques limitent l'exploitation forestière : plus de 80% des volumes sur pied sont considérés d'exploitation plutôt difficile et plus de 30% ont une distance de débardage supérieure à 1 000 mètres. À titre de comparaison, ce taux est de 6% en Auvergne et 14% en Rhône-Alpes¹⁷.
- Un morcellement important : la partie importante de la propriété privée et l'indivision complexifient la mise en place d'une gestion forestière efficace.

En octobre 2023 à Vizzavone se sont tenues les premières Assises de la forêt et du bois, en présence de plusieurs élus et des acteurs de la filière. À la suite de cet événement, 22 propositions ont été formulées et pourraient déboucher sur un vote à l'Assemblée de Corse en décembre 2023¹⁸.

L'enjeu est de pouvoir développer et valoriser des produits issus de la forêt, dynamiser le développement de la gestion forestière durable et utiliser les sous-produits en produisant de l'énergie avec des centrales à biomasse bois ou mixte. Ceci suppose d'étudier précisément les potentialités de cette exploitation, et de définir une stratégie adaptée concertée avec les différents acteurs de la filière.

DÉVELOPPER ET VALORISER L'EXPLOITATION DU BOIS EN CORSE

PROPOSITION 13.1 : DÉFINIR UNE STRATÉGIE INNOVANTE POUR LA FILIÈRE BOIS EN CORSE

Une stratégie innovante pour la filière bois doit être définie en Corse et celle-ci doit considérer la forêt comme une richesse renouvelable à exploiter dans le cadre d'une gestion encadrée et durable multi activités. Elle doit permettre d'étudier les potentialités et de mettre en œuvre une politique de valorisation responsable.

Les enjeux sont pluriels. Sur le plan écologique, il s'agit de protéger le patrimoine forestier corse, des risques potentiels (notamment les incendies), mais aussi d'assurer une exploitation qui préserve la ressource à long terme. Sur le plan économique et social, le bois représente un fort potentiel d'emplois dans les villages et pour être un rempart à la désertification de la montagne. Sur le plan

énergétique, le bois est une précieuse ressource de production renouvelable et locale, avec la possibilité d'alimenter une centrale à biomasse pour produire de l'électricité.

Cette stratégie doit être définie avec les acteurs concernés, l'État et la Collectivité dont le programme pour la Forêt et le Bois de la Corse (PFBC) 2021-2030¹⁹ fixe le cap et les ambitions pour la forêt de Corse, les conditions de son développement durable, de sa valorisation et de sa protection. Ce programme propose d'examiner la forêt comme ressource de valeur ajoutée et d'emplois locaux non délocalisables, dans le respect de l'environnement et du paysage, mais doit maintenant être mis en œuvre.

PROPOSITION 13.2 : ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LE CADRE D'UN PLAN D'ACTION COORDONNÉ

Une fois la stratégie définie conjointement, il s'agira d'abord de structurer et aider les acteurs concernés pour optimiser les actions et travailler en synergie au service des ambitions pour la filière. Cette mobilisation devra ensuite concourir à la mobilisation de financements pour développer la filière.

Dans le cadre de France 2030, les ministères de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, ont d'ores et déjà annoncé le lancement de plusieurs dispositifs de soutien à la filière forêt-bois²⁰. Plusieurs dispositifs sont ouverts et sont référencés sur le site de l'ADEME, qui les opère pour le compte de l'Etat. Ils proposent de soutenir les entreprises dans l'exploitation du bois, d'encourager la production de chaleur renouvelable à partir de co-produits de l'industrie du bois et de favoriser l'utilisation de produits biosourcés dans la construction.

L'Europe, à travers le FEADER peut également apporter une aide financière aux projets forestiers et de la filière forêt-bois. Le programme européen propose des mesures afin d'accompagner le développement des entreprises de la première transformation du bois sur le marché du bois de construction, des aides à l'équipement des entreprises forestières et de mobilisation de bois. Pour parvenir à mobiliser ces fonds, un accompagnement des acteurs serait bénéfique et pourra nécessiter un plan d'action coordonné. En la matière, d'autres régions françaises sont exemplaires. C'est le cas de l'Auvergne-Rhône-Alpes à travers sa politique en faveur de la filière forêt-bois qui vise à structurer la filière et prenant compte de ses difficultés – très similaires à celles que rencontre la Corse – pour mieux valoriser la ressource, en lien avec les acteurs et en accord avec les objectifs de gestion durable des forêts²¹.

DÉVELOPPER LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Les activités autour du numérique, en plein développement dans le monde, sont une opportunité de diversification pour la Corse : cybersécurité, réseaux sociaux, domotique, intelligence artificielle sont au cœur des innovations et des métiers de demain. Peu consommatrices d'espace et compatibles avec le télétravail, elles ont des atouts au regard des contraintes du territoire corse (insularité, mobilité).

Mais le développement de ces activités, et celui de l'économie corse plus largement, nécessite en prérequis l'existence de réseaux sans fil et de très haut débit fixe performants et fiables. Face au retard sur cette question et afin de réduire la fracture numérique, l'accès général au très haut débit est l'un des chantiers structurants initiés par la Collectivité de Corse. Il a débuté en 2019 sous la forme d'un nouveau schéma directeur territorial d'aménagement numérique de la Corse "Smart Insula" et devrait se terminer en 2024²².

La couverture de l'île par un réseau de fibre optique est en cours. En parallèle, il existe des solutions ("new deal") mutualisées entre les 4 opérateurs en présence pour partager des installations, car celles-ci font face à des pics de trafic saisonniers qui posent la question du surdimensionnement des équipements et de leur coût.

En plus de ces enjeux, le réseau d'entrepreneurs corse du numérique a commencé à se structurer. Cette coopération est essentielle pour le dynamisme des activités. L'association Corsican Tech²³, par exemple, est née en mai 2015, d'une initiative de l'association Emaho et de la volonté commune d'entrepreneurs corse du digital de constituer un écosystème. Il existe également un incubateur en Corse : Inizià, présent à Bastia et à Ajaccio, qui a accompagné 65 projets depuis 2006.

En parallèle l'Université Pascal Paoli a ouvert un Fab Lab, qui se présente comme un espace de coworking ainsi qu'un pôle Pépite qui sensibilise les étudiants aux questions de l'entrepreneuriat.

22. Collectivité de Corse, Schéma Directeur de la Transformation et de l'Aménagement Numérique

23. Corsican Tech.

L'enjeu est d'accélérer la transformation digitale de l'économie corse engagée depuis plusieurs années, par la mise en œuvre de projets structurants et innovants car elle est nécessaire au développement économique de tous les secteurs d'activité.

« Tout progresse vite en Corse en matière de réseaux de télécommunications et de liaisons numériques, notamment pour la fibre. La connectivité fixe, de type internet, est très avancée : les grandes villes sont presque entièrement desservies et les villages sont de mieux en mieux reliés. Il faut aussi tenir compte de la topographie, du coût des infrastructures, de la disponibilité d'énergie et des préoccupations environnementales des sites auxquels s'ajoute la problématique des pics de trafic en saison qui pose la question du surdimensionnement des équipements et leur coût à l'année... Heureusement des solutions complémentaires, telles que le satellite ou mutualisées ("new deal"), sont trouvées pour partager des installations ! Cette amélioration constante de la connectivité, est un élément de compétitivité essentiel pour les entreprises notamment celles qui travaillent avec le monde extérieur. »

Franck Rabourg,
Directeur Régional Orange pour la Corse

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE NUMÉRIQUE EN STRUCTURANT LES PROJETS ENTREPRENEURIAUX D'AVENIR POUR LE TERRITOIRE

PROPOSITION 14.1 : DÉFINIR UNE SPÉCIALISATION DANS LE NUMÉRIQUE QUI SOIT LÉGITIME POUR L'ÉCONOMIE CORSE

Définir une spécialisation dans les métiers du numérique qui fasse écho aux potentiels de la région permettrait de contribuer au succès du déploiement de la filière et de répondre à plusieurs priorités à la fois. Cette spécialisation pourrait par exemple concerner la silver économie ou les nouvelles technologies de l'économie de la mer.

Elle devra s'accompagner d'un regroupement géographique de l'écosystème pour concentrer les moyens et permettre ainsi de constituer un pôle identifié, à proximité des centres de formation et

de recherches, en lien avec l'écosystème de start-up, et devra bénéficier d'une bonne visibilité au niveau national voire international.

Un objectif permettant de matérialiser cette spécialisation pourra être l'obtention d'un label, gage de l'engagement du territoire. Ainsi, dans l'hypothèse d'une spécialisation sur la silver économie, il serait intéressant d'obtenir un label "FrenchTech e-santé" par exemple, qui matérialise l'existence d'un pôle de taille suffisante, qui favorise l'attractivité du projet et qui implique un dispositif d'accompagnement de la croissance des entreprises.

PROPOSITION 14.2 : PROPOSER UNE OFFRE GLOBALE D'INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES POUR LES TÉLÉTRAVAILLEURS

La modernisation des infrastructures réseaux est primordiale pour délivrer une offre adaptée aux télétravailleurs, qu'ils soient natifs corse, résidants nouvellement arrivés ou télétravailleurs "nomades" (donc ponctuels) et qu'ils soient installés dans des zones urbaines ou rurales.

À l'image des mesures déployées par la Réunion (qui a mis les Technologies de l'information et de la communication au cœur de ses priorités comme vecteur de désenclavement et de développement du territoire) ou les îles Canaries, cette stratégie pour attirer des télétravailleurs pourra se structurer autour de divers outils de promotion et de facilitation de la pratique :

- Un site internet multilingue informant sur les liaisons aériennes et maritimes avec les principales capitales européennes, les facilités fiscales et la bonne couverture Internet, avec une application comme Digital Nomads,

• Des investissements privés afin d'adapter l'offre aux demandes (espaces de coworking, de coliving, tiers lieux dans des villages),

- L'organisation d'événements autour du télétravail de renommée nationale voire mondiale,
- Une campagne de communication internationale.

Dans ce sens, la CCI, dans sa contribution au plan de redémarrage économique du territoire corse, a préconisé de soutenir le développement des tiers lieux, espaces de coworking et de télétravail, notamment dans les friches industrielles et les territoires ruraux²⁴.

Le développement structuré de l'offre de télétravail grâce à la qualité des infrastructures numériques et s'appuyant sur la qualité de vie en Corse permettra en outre de revitaliser des zones rurales, de créer de la vie dans les villages et de régler certains problèmes de mobilités.

RENFORCER LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET DÉVELOPPER CELUI DE LA SILVER ÉCONOMIE AU SERVICE DU BIEN VIEILLIR

Compte tenu de l'importance du vieillissement démographique de l'île, la silver économie, présente un potentiel de croissance important pour la Corse. Elle est d'ailleurs identifiée comme l'un des principaux écosystèmes productifs du territoire par le SRDE21²⁵.

À l'horizon 2030, la Corse comptera

128 000 personnes de + 60 ans

En parallèle, dans son schéma directeur de l'autonomie 2022-2026, la Collectivité de Corse, fait du développement de la silver économie un axe stratégique structurant du territoire. L'enjeu principal est d'impulser et d'accompagner la création d'un véritable écosystème du bien vieillir en Corse, dans l'ensemble des dimensions ; sociales, médico-sociales, sanitaires, territoriales, économiques, universitaires, formation... Cela passera par une offre de services essentiels pour les personnes âgées, mais aussi par le renforcement d'une offre et d'une expertise de santé implantée sur l'île, qui bénéficiera à tous les populations – résidants et visiteurs – et pas uniquement aux seniors.

De plus, la silver économie représente une opportunité d'emplois et d'activités complémentaires à celles qui existent, non destructrice du patrimoine culturel et environnemental et peu consommatrice d'énergie. Elle inclut notamment la diététique, la cosmétique, le thermalisme, etc.

PRIORITÉ 15

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA SILVER ÉCONOMIE EN CORSE

PROPOSITION 15.1 : CRÉER UN OBSERVATOIRE DU "BIEN VIEILLIR" EN CORSE

L'objectif à terme sera de proposer une véritable stratégie en faveur de la silver économie sur l'île. Pour y parvenir, l'écosystème actuel du "bien vieillir" en Corse doit se structurer autour du projet de création d'un "Living Lab du bien vieillir en Corse". À travers ce projet phare, il s'agira de fédérer et structurer les acteurs de la silver économie pour participer au développement et à la mise au point de produits et services destinés aux seniors²⁶.

Ce Living Lab aura vocation à s'associer à l'université pour constituer un centre de recherche, d'expertise et d'innovation, dans le but de créer une base de données essentielle, collective et actualisée, à partir desquelles imaginer l'ensemble des outils nécessaires et les labelliser. Il pourra également impulser des actions de communication et les évolutions du secteur pour prendre les trajectoires humaines et scientifiques adaptées.

25. Collectivité de Corse, Ecunumia 2030, P31

26. Collectivité de Corse, Schéma directeur de l'autonomie 2022-2026, p 51

PROPOSITION 16.1 :

RENFORCER LA RÉFLEXION DES ACTEURS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SANTÉ EN CORSE

L'enjeu que représente le vieillissement démographique et les besoins intensifiés en termes de médecine de proximité sur le territoire nécessite une concertation des acteurs impliqués qui doit se structurer autour de l'ARS.

PROPOSITION 16.2 :

ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT D'UN CHU EN CORSE

La Corse est la seule région de France à ne pas disposer de CHU. Selon des données de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), près de 26 000 trajets effectués depuis la Corse vers le continent pour des raisons sanitaires ont été comptabilisés et pris en charge par la CPAM en 2017. Aujourd'hui, 20% des soins médicaux des Corses se pratiquent hors du territoire.

Cette logique doit passer par un état des lieux et un plan stratégique adapté aux enjeux identifiés par l'ensemble des parties prenantes.

PROPOSITION 16.3 :

PERMETTRE UN CURSUS COMPLET D'ÉTUDES DE MÉDECINE

Au début du mois de novembre 2023, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a annoncé l'ouverture d'une troisième année de

“

Le “désert médical” en milieu rural est préoccupant : améliorer la médecine de proximité est une priorité sanitaire comme en termes d'aménagement du territoire. »

Anthony Albertini,
Gérant Delta Bois Bastia

**DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE
DE LA MER**

Le littoral corse comprend près de 1 000 km de côtes, 7 ports de commerce, 23 ports de plaisance et zones de mouillages organisés.

Par ailleurs, on retrouve sur le territoire le siège d'un important armateur de ferries sur le plan national battant pavillon français, un réseau important d'aires marines protégées et le siège du premier producteur national de poisson d'aquaculture marine.

Dans ce sens, du fait des ressources, de la position géographique du territoire et des activités présentes l'économie de la mer est une filière émergente à haut potentiel pour la Corse.

L'économie de la mer revêt déjà une grande importance pour l'île avec 1 400 marins gérés et 160 armements de pêche. Chaque année, les activités maritimes et littorales donnent lieu à 5 000 actes (d'immatriculations, mutations, radiations) traités et 450 autorisations d'occupation temporaire commerciale sur le domaine public maritime délivrées.

L'enjeu d'aujourd'hui est de favoriser la croissance d'une économie bleue respectueuse de l'écosystème, son développement et sa transformation étant une réponse stratégique aux enjeux de durabilité et de compétitivité du territoire et ouvrant à la création d'emplois diversifiés et non délocalisables.

En octobre 2023, les élus de l'Assemblée de Corse ont validé le projet de création à 10 ans d'un CHU multisites sur l'île, en s'appuyant sur des partenariats public/privé, « pour redonner une vitalité au territoire qui bénéficiera, de surcroît, via ce projet, de retombées économiques en cascade ». La prochaine étape est de présenter ce projet à la ministre de la Santé. Pour assurer son succès, le projet doit être accompagné par l'ensemble des acteurs économiques du territoire, qui le soutiennent pour permettre aux habitants de trouver une offre de soin exigeante à proximité.

médecine à l'Université de Corse. À ce stade, seules les deux premières années de médecine sont proposées sur le territoire et les étudiants corses doivent continuer leur cursus sur le continent.

La Corse doit permettre un cycle complet d'études de médecine générale, dentaire, kiné et pharmacie pour permettre aux jeunes corses de faire l'ensemble de leurs études en Corse, accompagner les besoins en matière de santé et répondre au vieillissement de la population. De la même manière, pour pallier les manques importants dans les métiers de la santé comme les infirmiers, le campus santé devra intégrer des formations paramédicales.

Les
premières
Assises
de la Mer

à l'échelon insulaire se sont déroulées
à Ajaccio en octobre 2022,
organisées par l'Office de
l'Environnement de la Corse.

PRIORITÉ 17**APPUYER ET DÉVELOPPER DES PROJETS
POUR VALORISER LES RESSOURCES LIÉES
AU LITTORAL CORSE****PROPOSITION 17.1 :
STRUCTURER UN ÉCOSYSTÈME AUTOUR DES MÉTIERS DE LA MER**

La Corse doit avoir l'ambition de développer de manière durable l'économie maritime à travers des projets structurants notamment dans le transport maritime décarboné, le nautisme de demain et la valorisation de son écosystème et de ses ressources liées aux espaces maritimes.

Cette dynamique de structuration doit passer par la création d'une gouvernance unique sous la forme d'un comité et d'une stratégie propre. En effet, la croissance de cette filière est déterminée par la capacité de l'ensemble des acteurs à se mobiliser collectivement autour d'une stratégie de développement fédératrice et des projets ambitieux communs.

Cette stratégie de développement doit notamment pouvoir proposer des appels à projets spécifiques afin de faire des filières pêche et de l'aquaculture durables des atouts pour la Corse, d'un observatoire dédié et doit s'inscrire dans une logique de synergie avec les autres filières clés du territoire comme le tourisme, le numérique, la formation.

En parallèle, elle peut utilement s'appuyer sur l'écosystème de recherche local comme la plateforme de recherche Stella Mare, centrée sur l'ingénierie écologique marine et littorale qui a comme objectif de développer une meilleure maîtrise des ressources halieutiques de la Méditerranée. De plus, comme évoqué lors de premières assises de la Mer du territoire le financement des différents projets pourra s'effectuer à travers l'outil européen qu'est le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et Aquaculture au titre de la programmation 2021-2027.

**MIEUX RÉPONDRE
AUX BESOINS
DE RECRUTEMENT
DES ENTREPRISES**

FAIRE CONVERGER FORMATIONS ET COMPÉTENCES AVEC LES BESOINS DES ENTREPRISES

Il existe depuis plusieurs années un décalage entre l'offre de formation et les profils recherchés par les employeurs, à plusieurs niveaux. L'université corse ne forme pas nécessairement les étudiants aux métiers dont les entreprises ont besoin.

L'offre de formation est éloignée des bassins d'emploi, avec des entreprises concentrées autour de Bastia, Ajaccio et Porto-Vecchio, tandis que l'Université de Corte est isolée des centres économiques. Ainsi les dirigeants ne trouvent pas sur place les formations nécessaires à leurs recrutements.

La polarisation d'Ajaccio et de Bastia, les difficultés de déplacement ou encore le prix de l'essence sont autant de freins aux recrutements, auxquels il faut ajouter l'absence de services de ressources humaines dans la majeure partie du tissu économique corse (constitué essentiellement de très petites entreprises).

Il faut s'adapter au marché, faire preuve de souplesse, au plus près des bassins d'activités. Le but est de bien former les jeunes Corses, mais ensuite de les garder sur place : les chefs d'entreprises doivent être étroitement associés aux formations délivrées ».

Jean-François Guiderdoni,
Directeur du développement ACWA Robotics

En 2018, parmi les 47 000 jeunes résidant en Corse âgés de 16 à 29 ans, 11 000 n'étaient ni scolarisés, ni en emploi²⁷. L'île enregistre ainsi une proportion de jeunes inactifs plus importante que la moyenne métropolitaine et se situe au second rang régional juste derrière les Hauts-de-France.

D'une manière plus générale, une part importante de la population résidant en Corse est non diplômée (36,5%, contre une moyenne nationale de 31,1%) et les diplômés de l'enseignement supérieur sont moins nombreux (22,3% contre une moyenne nationale de 27,8%)²⁸.

Par ailleurs, il existe un décalage entre les formations proposées et les besoins de recrutement des entreprises. Trop d'étudiants corses sont surdiplômés, non spécialisés ou spécialisés dans des matières sans adéquation avec les besoins des acteurs économiques du territoire.

Les employeurs sont à sensibiliser car ils n'incitent pas assez leurs personnels à se former. Or, désormais, les carrières ne sont plus linéaires : les salariés doivent pouvoir évoluer dans l'entreprise, se réorienter... »

Patrice Bossart,
Secrétaire Général de la Confédération Générale du Travail pour la Corse du Sud –
Président de la Commission des Finances et de l'Évaluation des politiques publiques au Comité Économique Social Environnemental et Culturel de Corse



Source : Insee

Le développement de l'Université de Corse créée en 1981 avait vocation à combler un retard impactant le développement de l'économie locale. Encore aujourd'hui, Corte, siège de l'Université de Corse est le pôle le plus important et concentre près de 78% des effectifs étudiants. Bastia rassemble près de 13% des étudiants du territoire corse alors qu'Ajaccio en réunit 7,5%²⁹.

27. Insee, Flash n° 63, « En Corse, 11 000 jeunes de 16 à 29 ans inactifs ou au chômage », novembre 2011

28. Inspection générale des finances, « Pour une économie corse du XXI^e siècle : propositions et orientations », octobre 2018, p 1029.

« STRATER Corse. Diagnostic territorial de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation », Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, juillet 2022

PRIORITÉ 18

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GESTION EMPLOI /FORMATION DANS LES ENTREPRISES

PROPOSITION 18.1 :

METTRE EN PLACE UNE CELLULE RH AD HOC DÉDIÉE AUX ENTREPRISES CORSES

L'identification des besoins des entreprises actuels et à venir en matière de profils est clé pour définir et mettre en place les formations correspondantes.

Dans ce cadre, le MEDEF Corse propose de mettre en œuvre une cellule dédiée aux ressources humaines, avec l'appui de la Collectivité et de l'État, et avec l'expertise de l'ANDRH afin de partager les données consolidées avec les acteurs de la formation.

Déjà expérimenté dans d'autres territoires, ce système a fait ses preuves, par exemple avec le dispositif Expert Inside proposé aux entreprises par

le MEDEF 13 depuis 10 ans, où un expert RH à temps partagé est mis à disposition des entreprises en fonction de leur besoin et leur budget.

Indicateurs, mobilité interne, évolution des métiers, technicité, impact mixité, gestion de l'alternance et captation des talents, mobilisation des fonds formations... Le pilotage des RH est parfois complexe. Cette cellule permettra donc aux dirigeants d'entreprises de faire appel à un spécialiste des ressources humaines pour être accompagnés sur ces sujets.

PROPOSITION 18.2 :

EXPÉRIMENTER DES SOLUTIONS DE MUTUALISATION DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION INTERENTREPRISES

La mutualisation de ressources humaines ou en matière de formation permettrait de résoudre des difficultés structurelles auxquelles la Corse est confrontée. La saisonnalité des emplois est très marquée avec un rapport qui peut être de 1 à 6 entre les besoins de personnel en hiver et en été, ce qui complexifie la gestion des ressources humaines. Par ailleurs, certains collaborateurs vivent mal le changement de cadence à l'approche de l'été. Pour plus de flexibilité, il faudrait avoir accès l'été à un vivier de talents disponibles et formés.

Pour pallier l'inadéquation entre la formation proposée et les besoins de recrutement des entreprises, nombre d'entre elles recourent à des parcours de formation en interne. Or, pour éviter la multiplication coûteuse de ces formations créées par chaque entreprise, faire "jeu collectif" et mutualiser des programmes de formations sur des sujets communs est une alternative sérieuse à étudier.

Pour amortir les effets de la saisonnalité sur l'emploi, des entreprises pourraient "partager" le temps de travail de salariés en fonction des saisons (travail dans la restauration l'été et le BTP le reste de l'année par exemple). Ces dispositifs de mutualisation notamment en termes de travail à temps partagé ne sont pas autorisés aujourd'hui mais pourraient faire l'objet d'une expérimentation, à petite échelle avec un accompagnement renforcé des entreprises pendant la période de test. Sur ce sujet également, la formation jouera un rôle essentiel puisque chaque métier nécessite ses propres compétences, parfois très différentes.

Ces enjeux nécessitent une identification fine des besoins des entreprises et des potentiels de mutualisation, une formalisation précise des règles et un accompagnement des entreprises et des dirigeants dans leur mise en œuvre.

PRIORITÉ 19

ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION ET RAPPROCHER LES JEUNES DES BASSINS D'EMPLOI ET DES ENTREPRISES

PROPOSITION 19.1 :

UNE OFFRE DE FORMATIONS STRUCTURÉE AUTOUR DE 3 CAMPUS

Pour rapprocher les jeunes des zones d'activités économiques et favoriser l'accès à l'alternance, la proposition, à l'initiative de l'ANDRH Corse, vise à développer 3 pôles ou campus de formation avec des dominantes sectorielles qui correspondent à la réalité économique du tissu local et/ou de l'offre de formation déjà présente sur place. L'idée est également de rapprocher formations, entreprises, logements étudiants, centres de recherche... et de simplifier la découverte des métiers.

1. Un campus à Corte qui s'appuiera sur les formations déjà existantes et proposées par l'université et le développement d'un pôle santé et paramédical. Il est aussi possible d'y développer des formations en lien avec les questions émergentes liées au développement durable.

2. Un campus à Ajaccio pour les métiers du tourisme et des nouvelles filières tertiaires.

3. Un campus à Bastia sur les sujets du numérique (cybersécurité, intelligence artificielle...), les filières maritime, aéronautique et BTP.

Il existe déjà à Bastia un centre de formation aérien, un lycée maritime, un projet d'antenne de l'école nationale supérieure de Marine Marchande. Il est donc possible d'envisager le développement d'un campus géant en relocalisant des formations et en développant d'autres. Il est aussi possible d'envisager l'ouverture d'un campus BTP/Construction en lien avec les lycées corses (génie mécanique, etc...), et le BEP (maçon, électricien, peintre, plaquistes).

PROMOUVOIR L'ENTREPRISE ET SES MÉTIERS

Le rapport au travail a considérablement évolué ces dernières années, en Corse comme ailleurs, mais avec des conséquences remarquables pour l'île : le travail intérimaire a doublé ici depuis 2021 (la tendance a été renforcée avec la crise Covid) et la saisonnalité des emplois est très marquée avec un rapport qui peut être de 1 à 6 entre les besoins de personnel en hiver et en été, complexifiant la gestion des ressources humaines.

PROPOSITION 19.2 :

DÉVELOPPER DES FORMATIONS DANS LES MÉTIERS QUI RECRUTENT

En raison des défis auxquels la Corse fait face en matière de formation, il est essentiel que les projets visant à pallier les défaillances soient encouragés par les acteurs économiques et institutionnels du territoire.

Ainsi, 3 projets récents d'écoles et formations doivent être soutenus, avec une implication plus grande des dirigeants d'entreprises dans le développement des cursus essentiels pour les secteurs qui recrutent :

- Le Campus des métiers du tourisme, de l'hôtellerie/ restauration et événementiel à Ajaccio, au sein du palais des Congrès restructuré. Un projet porté par la CCI et la CMA proposant des formations du CAP au Bac +5 à la rentrée 2024, adossé à l'école internationale de Savignac.
- L'Ecole du numérique à Bastia, construite en collaboration entre la CCI et le Groupe Webforce3, cette école a pour mission d'offrir des perspectives d'emploi dans le domaine du numérique en Corse

et ainsi répondre aux besoins croissants des entreprises du territoire. Basée sur l'alternance et l'apprentissage, ses diplômes délivrés sanctionneront des cursus de 9 à 24 mois, avec une ouverture prévue à la rentrée 2024. Mais aussi l'Ecole MIRA robotique lancée par Aflokkat.

- Le Diplôme d'ingénieur agronome : la mise en œuvre d'une formation d'ingénieur agronome, au sein de l'Université de Corse permettra de former des jeunes du territoire aux métiers agricoles.

“

L'apprentissage délivré par les CFA est une filière de formation porteuse car elle est concrète, adaptée aux besoins des entreprises, avec un emploi à la clé : la motivation des jeunes est d'autant plus réelle qu'il y a des perspectives d'évolution, du CAP, BEP, au Bachelor, jusqu'au concours de M.O.F. et les trophées des Worldskills. »

Jean-Charles Martinelli,
Président de la Chambre Régionale
des Métiers et de l'Artisanat de Corse

Le rapport de force entre l'employeur et le demandeur d'emploi s'est transformé lui aussi. Le salaire, l'équilibre de vie, la politique RSE ou encore l'intéressement deviennent des éléments prépondérants lors de processus de recrutement. Ainsi, le CDI n'est plus "le Graal des salariés", et les demandeurs n'hésitent pas à décliner une offre ne correspondant pas à leurs attentes. Les entreprises peinent régulièrement à trouver une main d'œuvre qualifiée pour répondre à leurs besoins.

Au 1^{er} janvier 2021, la Corse comptabilise près de 2 200 apprentis, soit 4,5% des jeunes insulaires de 16 à 29 ans contre 5,5% au niveau national. Il apparaît que les choix d'apprentissage sont très concentrés puisque la moitié des stagiaires n'investissent que quatre domaines professionnels (BTP, Commerce, Gestion des entreprises et Hôtellerie-Restauration -Alimentation) parmi les 22 qui proposent de l'apprentissage.

Les entreprises doivent s'impliquer pour donner aux jeunes l'envie de se projeter dans les entreprises, partager leur goût, leur passion. La découverte de la diversité et de l'intérêt des métiers doit être favorisée dès le collège pour donner toutes leurs chances aux jeunes de s'orienter vers des parcours qui correspondent à leurs aspirations et répondent aux besoins de développement locaux. Elle permettra, au moment du choix d'études, de construire un projet professionnel motivant.

“

Jamais la Corse n'a eu autant de filières de formations de grande qualité mais cela ne se sait pas toujours. La vraie question est celle de l'attractivité des métiers qui conditionne le nombre d'apprenants. C'est problématique car de manière tendancielle le tissu économique insulaire est dynamique, en croissance et les entreprises ne trouvent pas spontanément toute la main d'œuvre locale nécessaire. »

Philippe Albertini,
Directeur Général de la Chambre de Commerce
et d'Industrie de Corse

PRIORITÉ 20

FAVORISER LA DÉCOUVERTE DE L'ENTREPRISE ET SES MÉTIERS

PROPOSITION 20.1 : CRÉATION D'UNE CITÉ DES MÉTIERS EN CORSE

Partout où elle existe, la Cité des Métiers est un lieu unique de repère, d'orientation, de présentation des métiers et d'échanges entre étudiants, demandeurs d'emploi, organismes de formation et professionnels. Elle centralise également les besoins des entreprises en termes de recrutement. La Cité des Métiers de Corse pourrait rayonner jusque dans les villages grâce au réseau de médiathèques implantées dans les différents villages.

À titre d'illustration et de comparaison, la Cité des Métiers en région PACA, créée en 2002 à l'initiative de la Région et de la Ville de Marseille, réunit plus d'une trentaine d'acteurs économiques,

syndicaux, de l'emploi, institutionnels au sein de sa gouvernance. Sur le modèle de celle de la Région Sud, à Marseille (qui rayonne dans toute la région et fait partie du réseau international des Cités des métiers) la Cité des Métiers de Corse serait un vrai atout regroupant les missions locales, Pôle emploi, les agences d'intérimaire.

La Cité de Métiers permettra de mobiliser des fonds européens de formation via les agréments. Ce projet initié par l'ANDRH Corse, pourra être porté avec le MEDEF Corse. La Collectivité de Corse et les acteurs concernés seront associés à sa mise en œuvre.

PROPOSITION 20.2 : DÉVELOPPER LES ACTIONS DE DÉCOUVERTE DE L'ENTREPRISE

Les actions de découverte de l'entreprise existent mais elles doivent être amplifiées et adaptées.

Il convient de renforcer les rencontres avec des entrepreneurs et les visites d'entreprises. Pour mieux valoriser l'entreprise et ses métiers, les actions de découverte de l'entreprise passent par la rencontre et le témoignage de dirigeants dans des classes et par la visite d'entreprises par des classes. Elles doivent être structurées en mobilisant les entreprises leaders dans leur domaine, et en

associant l'Académie de Corse, pour faire connaître les métiers et les formations d'aujourd'hui et de demain.

Pour toucher leurs cibles, les mesures mises en place doivent s'adapter aux nouveaux codes de communication des jeunes élèves. Cela passera par une présence sur les réseaux sociaux qui touchent les jeunes (Instagram, Tik Tok...) et il conviendra de privilégier des messages qui les concernent et dans lesquels ils se reconnaîtront.

DÉVELOPPER LE JEU COLLECTIF AU SERVICE DE L'AMBITION POUR LE TERRITOIRE

REMERCIEMENTS

La Corse, comme les autres territoires, a de multiples défis à relever avec des mutations sociétales et économiques qui s'accélèrent et les transitions écologiques et énergétiques qui s'imposent.

Pour réussir un développement responsable et durable de l'île au bénéfice de la société corse tout entière, une collaboration étroite entre les forces vives du territoire, le monde politique et institutionnel, le monde économique, celui de la recherche, de l'éducation... est aujourd'hui plus que jamais nécessaire.

Un certain nombre d'instances existent déjà telles que l'Agence de développement économique de la Corse et l'Agence du Tourisme de Corse.

Une implication plus grande des acteurs économiques et dirigeants d'entreprises à l'instar de ce qui existe dans d'autres régions, permettrait de développer un dialogue constructif et régulier au bénéfice de la Corse, de ses habitants et de son avenir.

“
Il faut travailler en commun, viser la coopération pour dépasser les rivalités et surtout définir un projet, une vision pour la Corse en sortant de « l'économie de rente », pour allier performances économiques, auto-suffisance énergétique et développement durable. »

Henri Malosse,
Ancien Président du Conseil
Économique et Social Européen.

En 2020, la Collectivité de Corse a dans son document stratégique, Ecumnia 2030, fait du renforcement des relations entre le monde de la recherche et le tissu économique un outil majeur pour faciliter la transition énergétique et écologique tout en catalysant les filières à fort potentiel.

Les priorités et les propositions que nous émettons auprès des acteurs politiques et institutionnels sont une première étape que nous proposons de poursuivre collectivement. Reste à imaginer sous quelle forme.

“
Il y a beaucoup de talents individuels en Corse, des réussites personnelles, des entrepreneurs qui se battent et réussissent. Il faut maintenant faire émerger l'intelligence collective, avec un projet global pour l'île, une vision stratégique guidant les choix, en valorisant l'entreprise et le goût du risque qui lui est inhérent. »

Jérôme Paoli,
Président C Communication

Notre démarche a été rendue possible grâce à la participation de dirigeants d'entreprises, d'acteurs économiques et de personnalités qui ont activement contribué à cette réflexion collective inédite. Merci à l'ensemble des personnes mobilisées pour ce travail :

LES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE :

Jean-Louis ALBERTINI
Medef Corse – Président

Antoine ROSSI
Medef Corse – Vice-président

José BENZONI
Medef Corse – Trésorier

Vincent PIREDDU
Medef Corse – Secrétaire

Paul ANTONIOTTI
Corsica Sole – Président

Jean CANARELLI
Clinique Sud – Président du Conseil de Médecins de Corse du Sud – Vice-Président FHP Sud-Est

Guy FEMENIA
Cepac – Directeur développement régional

Paul FLACH
Kalliste Fiduciaire – Gérant

Agnès LLOVERA
Corsica Linea – Directrice des Ressources Humaines – Présidente ANDRH Corse

Jean-François LUCIANI
I Maestri – Directeur Général

Jean-Pierre MUFRAGGI
Mufraggi Matériaux – Gérant

Jean-Paul VILLA
SICO Groupe – Directeur Général

Philippe TOUJAS
Codim2 – Directeur Général

Olivier VALERY
Corsica Gastronomia – Président

LES PERSONNES QUALIFIÉES AUDITIONNÉES OU PARTICIPANTS AUX GROUPES DE TRAVAIL :

Philippe ALBERTINI
CCI Corse - Directeur Général

Anthony ALBERTINI
Delta Bois Bastia - Gérant

Frédéric BENETTI
Tribunal de Commerce d'Ajaccio - Président /
Commission nationale
des marchés et de la sous-traitance -
Président départemental

Jacques BINDINELLI
Corsefret - Gérant principal

Gilbert BIZIEN
Kyrnolia - Ancien Directeur du Territoire
Régional Corse

Patrice BOSSART
CGT de Corse du Sud - Secrétaire Général /
Commission des Finances et de l'Evaluation
des politiques publiques du CESEC de Corse -
Président

Charles CAPIA
SAS CADEX(Leroy Merlin d'Ajaccio)-
Président

Jean-Marc CERMOLACCE
Via Invest - Gérant

Camille CHARVIN
Groupe La Varappe - Directrice d'agence

Don-Louis CIPRIANI
UMIH Corse - Médiateur Services Publics &
Entreprises

Joseph COLOMBANI
Chambre d'Agriculture de Haute Corse -
Président

Philippe CREVEL
Directeur de Lorello Ecodata et du Cercle
de l'épargne

Laeticia DESCOPIN-CUCCHI
Inseme - Présidente

Vincent DE RUL
EDF et Engie - Directeur régional Corse

Karina GOFFI
UMIH Corse - Présidente / Commission
Tourisme de la CCI de Corse - Présidente

Aurélie GROSSO
Station Essence Ceccaldi - Gérante

Jean-François GUIDERDONI
ACWA Robotics - Directeur du
développement

Clisthen GUILLOT
Corstyrène Group - Président

Mathieu LEANDRI
Comex 40 - Président régional

Jean-Yves LECCIA
Corse Composites Aéronautiques -
Directeur Général

Henri MALOSSE
Ancien Président du Conseil Economique
et Social Européen

Jean-François MANZI
Tarra - Responsable Développement
Commercial

Henri MARIANI
Corse Matin - Directeur délégué

Jean-Charles MARTINELLI
Chambre Régionale des Métiers et de
l'Artisanat de Corse - Président

Emmanuel MATHIEU
Erilia - Directeur régional

Jean-Louis MATHERON
Erilia - Directeur de l'agence de Haute-Corse

Gérard MORTREUIL
CFDT Corse - Membre de l'Union Régionale
Interprofessionnelle

Gabriel NESA
TotalEnergies Corse - Directeur Général

François PADRONA
Magasins E.Leclerc Ajaccio - Président
directeur général / CMH-Corsica Linea -
Président directeur général

Jérôme PAOLI
C Communication (Paroles de Corse) -
Président

Ludovic PIETRI
Pietri Constructions Métalliques - Gérant

Anne-Sophie PUJOLLE
ANDRH Groupe Corse - Trésorière

Franck RABOURG
Directeur Régional Orange pour la Corse

Philippe ROMBALDI
Notaire

Marie-Josée SALVATORI
CFDT Corse - Secrétaire Générale

Grégory SIMONPOLI
Kyrnolia - Directeur des relations
institutionnelles et communication &
Délégué Développement Territoire Régional
Corse

Olivier VERGNIOLLE
Arsene Taxand - Avocat associé

Pierre-Antoine VILLANOVA
Corsica Linea - Directeur Général

Dominique VIVIANI
Erilia - Directeur de l'agence Corse-du-Sud

Merci également au cabinet Stan pour son implication dans la conduite et l'élaboration de ce travail.

Les idées et recommandations exprimées dans ce rapport n'engagent ni les personnes précédemment citées ni les structures
qu'elles représentent.

BIBLIOGRAPHIE

Collectivité de Corse

Ecunumia 2030 : Révision du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation – 2022

Collectivité de Corse

Smart Isula : Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse – 2021

Collectivité de Corse

Programme pour la forêt et le bois de Corse – 2023

Collectivité de Corse

Le Schéma Régional Climat, Air, Energie de Corse – 2013

Collectivité de Corse

Schéma directeur de l'autonomie 2022-2026, en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap – 2021

Collectivité de Corse

Acqua nostra 2050 - Schéma d'Aménagement Hydraulique de la Corse – 2020

Agence du Tourisme de la Corse

Rapport d'activité 2022-2022

Cour des Comptes

Les enseignements du programme exceptionnel d'investissements en faveur de la Corse (2002-2022) 2023

EY

Contribution à l'élaboration du Plan de redémarrage économique corse – 2020

EY

Diagnostic Territorial Stratégique – 2018

Goodwill Management

Impact de l'insularité en Corse sur la performance économique des entreprises – 2018

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Diagnostic territorial de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation – 2022

Mouvement
des Entreprises
de France
Corse



Chambre de Commerce
et d'Industrie
de Corse



ARIA

